

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS

1 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 | Le millimètre
Suisse 10 | de hauteur
Etranger 12 | sur une
Réclame 25 | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

**Le gouvernement anglais et l'Irlande.
Le régime prussien sur la défensive.
La Serbie se dresse sur ses ergots.**

Le conseil de cabinet britannique d'hier matin, mercredi, s'est occupé du document qui avait été remis, la veille, par le haut-commissaire irlandais à Londres, à M. Thomas, ministre des Dominions, et dont nous avons parlé hier.

Le gouvernement a décidé de faire, sur cette question, des déclarations à la Chambre des communes. Effectivement, hier après midi, M. Thomas a annoncé aux parlementaires qu'il avait été informé par le représentant de l'Etat libre d'Irlande que le cabinet de Dublin était d'avis que le serment d'allégeance n'était pas explicitement contenu dans les traités et que le gouvernement irlandais avait le droit absolu de modifier la constitution du pays, conformément aux vus du peuple irlandais.

Le ministre des Dominions a ajouté : « Il est manifeste que le serment forme partie intégrante des traités conclus il y a dix ans entre la Grande-Bretagne et l'Irlande et que les deux parties contractantes ont strictement observé jusqu'à présent. » Il a ensuite déclaré que le cabinet de Londres adressera au gouvernement irlandais une communication qui précisera le point de vue britannique.

En ce qui concerne les annuités foncières, M. Thomas a dit qu'il n'avait reçu aucune communication officielle, mais que, suivant une déclaration de M. de Valera au Sénat irlandais, le gouvernement de l'Etat libre aurait l'intention de retenir les sommes qui sont dues au titre des annuités foncières irlandaises. Le ministre a rappelé que ces annuités avaient pour but de rembourser les crédits qui ont été accordés aux paysans irlandais afin de leur permettre d'acquiescer des terres. Le ministre, faisant allusion aux termes du traité qui se rapportent à ces versements, a poursuivi : « Le gouvernement de l'Etat libre est tenu, de la façon la plus étroite et explicite, de continuer ses versements au commissaire de la dette. La suspension de ces versements constituerait une violation manifeste de l'accord qui lie l'Etat libre d'Irlande, quel que soit le parti au pouvoir, au même titre que l'autre partie contractante. »

En terminant, M. Thomas, sans cacher la gravité de la situation, a déclaré qu'il importait de garder son sang-froid et a fait remarquer l'inopportunité d'un débat en ce moment.

La presse anglaise suggère que le conflit soit porté devant le tribunal arbitral, conformément à la décision qui a été prise lors de la conférence impériale de 1930 relative aux différends qui pourraient s'élever entre les Etats membres de l'Empire britannique.

Le *Manchester Guardian*, journal libéral, a noté que les Irlandais pouvaient actuellement entrer au service de l'Empire britannique et que les ouvriers irlandais se rendaient en grand nombre en Angleterre; dans le pays de Galles et en Ecosse, tandis que l'émigration anglaise en Irlande avait absolument disparu.

Le parti socialiste allemand sait que la journée du 24 avril, où aura lieu l'élection de la Diète de Prusse, sera pour lui un jour fatidique. Maître jusqu'à ce jour du gouvernement prussien, s'il vient à perdre la bataille, il aura perdu un royaume.

Les pronostics ne sont pas rassurants. Si l'élection donne la même image que celle du 13 mars, l'opposition sera maîtresse au Landtag prussien. 250 députés nationalistes et communistes y feront la majorité, non pas sans doute pour lui dicter une politique commune, mais pour faire obstacle à la politique du gouvernement, qui n'aura pour l'appuyer que 200 députés.

Le nouveau Landtag compterait, en effet, si cette hypothèse se réalise, 175 nationalistes et 75 communistes. Il resterait 200 sièges pour le parti socialiste, le Centre catholique et les démocrates, qui se partagent le pouvoir, partage inégal, au surplus, car les socialistes en ont la plus grosse part.

Pour l'apaisement de ceux que la collaboration du Centre au gouvernement prussien scandaliserait, disons que, grâce à elle, la Prusse a conclu avec le Saint-Siège un concordat avantageux à l'Eglise, tandis que les nationalistes ont vivement combattu cet accord. Ce n'est pas la faute du Centre s'il doit porter son appui à gauche : il n'y a jamais eu possibilité, jusqu'ici, de s'entendre avec la droite.

Les perspectives sont donc peu rassurantes pour le régime prussien. Cela explique la récente action de police politique exécutée par le ministre de l'Intérieur avec le concours du préfet de police de Berlin et des agents provinciaux du gouvernement.

La rafle opérée dans les soixante sièges des comités hitlériens de la capitale et dans les 170 sièges de comités provinciaux et dans les bureaux des journaux nationalistes-sociaux, sous prétexte d'un complot contre l'Etat, a porté à l'organisation électorale hitlérienne un coup terrible. Les monceaux de papiers confisqués contenaient toute la documentation nécessaire au fonctionnement du parti et à la propagande électorale.

La première émotion passée, personne ne se méprend sur la vraie raison de ce « grand coup », *der grosse Schlag*, comme on dit outre Rhin. MM. Severing, le ministre prussien de l'Intérieur, Braun, le chef du gouvernement, Grzesinski, le préfet de police de Berlin, sont des gens à poigne qui, sachant quel est l'enjeu de la partie, ont joué leur va-tout.

On est en train de dépouiller les documents saisis, dans les bureaux de la police prussienne, pour en tirer de quoi justifier l'accusation de complot. Après cela, le ministre de l'Intérieur du Reich se saisira de l'affaire et décidera s'il y a lieu ou non de déférer le cas à l'accusateur public.

On a déjà discerné chez le ministre Gröner des dispositions peu favorables à la thèse du gouvernement prussien. Ce ministre, qui a le soin de la sûreté publique, a été ofusqué qu'on dénonçât un vaste complot dont il n'aurait pas eu le moindre soupçon. Il a reçu deux chefs hitlériens venus pour lui apporter leur protestation et il a publié une note dont le ton ne s'accordait guère avec celui du communiqué prussien sur la découverte de la conjuration.

A Belgrade, à l'occasion de la discussion du budget du ministère des affaires étrangères yougoslave devant le Sénat, M. Marinkovitch a fait un long exposé de la politique extérieure.

Il a d'abord traité du désarmement, et il a déclaré que l'armée yougoslave n'était aucunement un instrument d'impérialisme, mais qu'elle était une garantie de sécurité dans cette partie de l'Europe.

En ce qui concerne les réparations, M. Marinkovitch a dit que la Yougoslavie était prête à supporter proportionnellement autant de sacrifices que les autres créanciers, à condition qu'il fût tenu compte de sa situation particulière et que fût trouvée une solution qui ne fasse pas de la Yougoslavie un peuple qui perde tout sans rien obtenir. « Nous avons le droit, a conclu le ministre, de persister dans cette attitude, à première vue intransigeante, tant que notre point de vue ne sera pas pris en considération et tant qu'on n'aura pas fait preuve de bonne volonté pour trouver un arrangement juste et raisonnable. »

Parlant du rapprochement économique des Etats danubiens, l'orateur a fait remarquer que le projet français n'avait pas été communiqué officiellement au gouvernement de Belgrade, la France étant d'avis que l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne se mettent préalablement d'accord avec elle sur la question de principe.

Le problème est délicat : les objections abondent. Selon M. Marinkovitch, il ne peut être question ni d'une Fédération des Etats danubiens ni d'un accord séparé entre les Etats en question. Si la combinaison pro-

posée se borne actuellement à ces Etats, c'est pour faciliter l'accord, personne ne pouvant penser que lesdits Etats puissent constituer une entité capable de se suffire à elle-même et de fermer ses portes aux autres pays.

Le ministre a conclu en disant que le gouvernement de Belgrade était prêt sincèrement à faire tout son possible, dans les limites des intérêts yougoslaves, pour qu'un accord soit réalisé.

Les partis politiques et la crise économique en Suisse

On nous écrit de Berne : Les deux camps qui se sont trouvés face à face durant la session écoulée des Chambres fédérales, les industriels et les socialistes, se montrent également mécontents des résultats des délibérations parlementaires. Le mécontentement dans le camp industriel est si fort que la *Gazette de Zurich*, ordinairement très ministérielle en ce qui concerne la politique économique du Conseil fédéral, se voit forcée de donner libre cours aux protestations des milieux patronaux.

On proteste contre le caractère des mesures prises pour protéger la production indigène, mesures qui, dans leur ensemble, stabilisent les prix dans un moment où tout le monde réclame à grands cris une réduction du coût de la vie ! L'industrie d'exportation ne saurait se sauver autrement que par une diminution notable et immédiate des frais de production, mais rien n'a été fait dans cette direction.

De leur côté, les socialistes affirment que les mesures prises jusqu'ici sont dérisoires. M. Schneider, le député à la barbe rousse, fait retentir les murs de Bâle de ses récriminations, demandant même la convocation des Chambres fédérales pour une nouvelle session, en vue de voter des crédits illimités pour venir en aide aux chômeurs !

Le groupe socialiste a déposé une douzaine de motions pour satisfaire la fantaisie des électeurs chauffés à blanc, mais cela n'a pas suffi, paraît-il, pour améliorer les chances du parti socialiste bâlois, qui doit affronter, en quinze jours, les élections cantonales et lutter avec les communistes, qui accusent leurs frères séparés de trahison et de composition avec le régime abject des « bourgeois ».

Le spectacle n'est pas d'aujourd'hui. Les socialistes se trouvent déjà dans la situation incommode des Girondins. C'est surtout le cas pour la question très grave de la révision des traitements. Le problème est tragique : si, l'année 1932 terminée, les comptes des Chemins de fer fédéraux accusaient un déficit de 50 ou 60 millions et les comptes de la Confédération un découvert égal, croit-on que les traitements et salaires resteraient tels quels ?

Ne croit-on pas plutôt que les 900.000 citoyens qui ne sont pas au service des bureaux et des entreprises publiques exerceraient une pression en vue d'une réduction des dépenses, refusant tout sacrifice nouveau dans le domaine des recettes ?

N'est-il pas sage et habile, peut-être, que le personnel prenne les devants, en se prêtant à une diminution modeste et graduée du budget des traitements et salaires, ayant comme contrepartie une diminution du coût de la vie ?

Hélas ! les résolutions prises par les délégués de la fédération du personnel, malgré la portée tactique évidente de leur rédaction, démontrent que les chefs socialistes ont peur d'être traités en traîtres et en défaitistes et que, au lieu de jeter du lest, ils chargent le bateau qui, ainsi, traversera plus difficilement encore l'impasse inévitable.

La crise, au lieu de renforcer la solidarité des différents groupes économiques, aiguillonne les égoïsmes vers une rencontre violente. La tâche du gouvernement et des gens de bonne volonté n'est vraiment pas facile.

Quelles critiques et quels persiflages la pauvre Société des nations n'a-t-elle pas dû essayer, parce que, de l'avis des sceptiques et des désillusionnés, elle n'a pas été capable de tirer le monde dans un clin d'œil du chaos économique !

Et voilà que la Suisse, qui doit se tirer d'affaire elle-même, se trouve en face de difficultés qui s'accumulent.

Dans ces conditions, il est bon et méritoire de conserver son sang-froid et de s'exercer à une discipline rigoureuse. Nous sommes à l'aïse en affirmant que la députation catholique, comme la députation de la Suisse romande, s'est comportée suivant les exigences du moment, en s'abstenant de rendre plus délicate la situation et en faisant confiance au gouvernement fédéral, par la bouche du président du groupe, M. Walther.

Cette attitude est plus profitable au pays que la déplorable comédie jouée par l'un ou l'autre des autres groupes. Les socialistes, qui croyaient fermement que les « bourgeois »

voteraient haut la main la loi sur la protection des locataires, se sont offerts le luxe de voter contre, en disant que le projet ne valait pas d'être voté. Résultat : le projet a été repoussé. Toute la responsabilité en retombe sur les socialistes.

De leur côté, les radicaux n'ont pas su comment composer leur représentation dans la commission qui doit s'occuper de la révision de la loi sur les traitements. Dans leur embarras, les malins ont fait courir le bruit que le Conseil fédéral n'avait aucune connaissance d'un projet de révision et que M. Musy avait abusé de la serviabilité du chancelier pour lui faire écrire une lettre aux bureaux des Chambres, les invitant à composer les commissions dès maintenant. Un communiqué officiel du Conseil fédéral a mis immédiatement les choses au point : le gouvernement est pleinement d'accord que les Chambres constituent les commissions pour faire rapport en juin sur la révision projetée.

L'intrigue a fait long feu. On a l'impression qu'il serait temps de cesser ces manigances, qui trahissent la lâcheté de beaucoup de gens en présence des responsabilités à assumer.

† M. Hans von Matt



C'est une douloureuse surprise que la mort de M. le conseiller national Hans von Matt, que le téléphone nous a annoncée hier.

M. von Matt avait pris part à la dernière session des Chambres. Rien ne faisait soupçonner que c'était la dernière à laquelle il assistait.

La mort de M. von Matt est une grande perte pour le parti conservateur et pour les catholiques suisses.

M. Hans von Matt était né à Stans, le 3 janvier 1869. Après ses études, il reprit la librairie paternelle, qu'il s'appliqua à développer. Il devint rédacteur-éditeur du *Nidwaldner Volksblatt*, organe du parti conservateur d'Unterwald. En 1898, il fut élu député de ce parti au Grand Conseil. Ses capacités, son esprit d'initiative, son zèle pour les intérêts matériels et moraux de son canton, le firent choisir en 1910 comme membre du gouvernement. Il y a siégé jusqu'à sa mort, comme directeur de l'Instruction publique. En 1917, ses concitoyens et coreligionnaires politiques l'élevèrent député au Conseil national. M. Hans von Matt ne devait pas tarder à se mettre en vedette dans la députation catholique à Berne. Il devint membre du comité de la Droite et joua au sein de celle-ci et dans les débats des Chambres un rôle très important.

M. Hans von Matt était tout naturellement destiné à un rôle de premier plan dans l'Association catholique suisse. Il fut le principal promoteur de la transformation de l'ancien *Piusverein* en *Katholischer Volksverein*. Ce représentant de la Suisse primitive avait, dans une certaine mesure, l'esprit unificateur, comme il l'a montré dans diverses circonstances de sa vie politique. M. Hans von Matt a été pour ainsi dire le père du *Volksverein* ; il en a rédigé les statuts et, comme membre particulièrement actif du comité directeur, en a dirigé l'organisation jusque dans les derniers détails. De 1909 à 1922, il fut vice-président allemand de l'Association, en même temps que M. Georges de Montenach en était le vice-président romand ; de 1922 à 1927, M. Hans von Matt dirigea le *Volksverein* en qualité de président. Il lui a donné, on peut le dire, le meilleur de lui-même.

M. Hans von Matt a mis le même zèle et le même talent d'organisation au service de l'Union suisse des œuvres catholiques de charité (*Schweizerischer Caritasverband*), qui, issue d'une initiative d'un modeste religieux capucin, est devenue sous son impulsion une organisation vaste et systématiquement organisée, comme M. Hans von Matt les aimait.

Enfin, M. Hans von Matt a été, avec un ecclésiastique lucernois, le promoteur de la fondation de la Société des Sœurs gardes-

malades de Sainte-Anne, établie en 1909, et qui possède, depuis 1918, à Lucerne, le magnifique sanatorium Sainte-Anne, où les Sœurs gardes-malades se forment à leur ministère de dévouement. Cette œuvre, plus que toutes les autres auxquelles il a collaboré, fait honneur à M. Hans von Matt, en témoignant de son sentiment des besoins des populations catholiques.

C'est une vie remplie d'œuvres fécondes pour le bien qui s'est close, prématurément, hélas ! à Stans, dans la nuit de mardi à hier mercredi. Toute la Suisse catholique s'associe au deuil du peuple nidwaldois.

MM. Bujard et Gumli représenteront le Conseil national et MM. Suter et Hauser, le Conseil des Etats, aux obsèques de M. von Matt, qui auront lieu samedi matin, à 9 h. 15.

La politique française

La réforme électorale et le budget

Paris, 22 mars.

Il y a déjà huit jours que la Chambre française en a fini avec l'examen du budget pour l'exercice 1932. En quatre semaines, sans trop de vains discours, elle a réussi à mener à bien sa tâche, et la parole est maintenant au Sénat pour qu'il entreprenne la sienne. Il en aura juste le temps, si l'on veut aboutir avant le 1^{er} avril et éviter les fâcheux douzièmes provisoires à nouveau menaçants.

Mais, avant de dire comment se présente devant la Haute Assemblée la situation financière du pays, il convient de noter que la Chambre, dans la journée du 17 mars et dans la nuit qui a suivi, a abandonné tout projet de réforme électorale et a adopté, par 152 voix contre 111, au scrutin public à la tribune, l'ensemble du projet que lui avait renvoyé le Sénat. Il serait fastidieux de décrire toutes les péripéties de ce long débat. Ce qu'il en faut retenir, c'est que la Chambre, après avoir repoussé, par 375 voix contre 199, un contre-projet de M. Trémintin, du parti des démocrates populaires, instituant la représentation proportionnelle régionale et intégrale, a lâché M. Mandel et refusé d'entrer, avec lui, en conflit avec le Sénat. La majorité, le gouvernement restant neutre, comme il l'avait promis, s'est dérobée à l'offensive qui lui était proposée par le tenace député de la Gironde. Elle a laissé ensuite les radicaux, par l'entremise de M. Léon Meyer, député du Havre, reprendre, sous forme de contre-projet, le texte du Sénat et tout s'est achevé, à l'aube, par un vote qui termine, pour le moment, une bataille politique qui fut mal engagée. Les électeurs iront aux urnes, en 1932, comme ils y furent, en 1928, avec un scrutin à deux tours, sans changement. Seule, la date de cette grande consultation nationale reste à fixer. Les pronostics étaient, ces jours-ci, pour les 1^{er} et 8 mai.

Mais le gouvernement, sur ce point, garde toujours le silence. Peut-être attend-il que le Sénat, à son tour, ait voté le budget, dont la commission des finances de la Haute Assemblée a terminé l'examen préalable et s'appête à faire entamer la discussion publique, au cours de la séance du 24 mars, dans l'après-midi. Du 24 au 31 mars, il n'y a qu'une semaine. Et encore, de ces sept jours, faudra-t-il en retrancher deux, pour la navette traditionnelle entre les deux Assemblées. C'est bien peu, pour une œuvre aussi considérable, surtout si l'on songe que le Sénat a modifié, sur de nombreux points, le texte de la Chambre.

Pour le moment, l'équilibre, qui n'existe guère que sur le papier et « en écriture », est réalisé. Les chiffres donnés accusent même un excédent de recettes d'environ trois millions, sur un budget global d'un peu plus de 41 milliards, qui, on le sait, ne vaut que pour neuf mois, la décision ayant été prise de refaire coïncider l'année légale avec l'année budgétaire.

On s'est demandé, de divers côtés, si le Sénat ne sera pas tenté de faire traîner un peu les choses et de mettre, par là, en difficulté, et la majorité et le gouvernement. En somme, les radicaux-socialistes, qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre des deux Assemblées, sont mécontents du budget et, d'une manière plus générale, de toute la gestion financière de la majorité.

Il est incontestable que la situation des finances publiques françaises autorise des inquiétudes, mais il est certain aussi que les partis de gauche en prennent occasion pour s'en servir comme d'une arme contre la majorité, au cours de la campagne électorale. Leur offensive a déjà commencé.

Il y a quelques jours, M. Herriot, dans un discours prononcé à Paris, au cours d'une réunion organisée par la fédération radicale du département de la Seine, n'a pas craint de s'écrier : « Que ne nous dirait-on pas aujour-

d'hui, si des hommes de gauche avaient fait ce qu'on fait les hommes de droite ? S'ils avaient renfloué des banques, de grandes compagnies de navigation, des chemins de fer, prêté de l'argent à l'Etat hongrois sans garantie, signé les dettes à l'Amérique sans contre-partie ? Nous voyons le résultat cette année : budget de neuf mois, budget d'expédients, de fonds de tiroir, qui nous laisse de toute façon à découvert. On nous lègue un déficit de 7 à 8 milliards.

M. Herriot oublie ce qui s'est passé, quand il a dû lui-même quitter le pouvoir en 1926, laissant les caisses publiques à peu près vides. Il ne tient pas compte des difficultés particulières à l'époque de crise que traversent présentement toutes les nations. C'est ce que vient de lui répliquer M. Léon Bérard, ancien garde des sceaux, dans le discours par lui prononcé au banquet de clôture des congrès de l'Alliance républicaine démocratique, la grande formation politique française centre-gauche. « Une majorité responsable de toutes les déceptions d'un peuple et de toutes les difficultés d'une époque, a dit M. Léon Bérard, une opposition qui a tout prévu et tout prédit, à qui il n'a manqué que le pouvoir pour tout empêcher et accomplir de grandes choses, ce raccourci est trop simple pour être scientifiquement vrai. Et c'est pourtant cette imagerie parlante qui sera présentée demain au pays. »

Jusqu'à quel point les masses électorales seront-elles impressionnées par cette « imagerie » ? C'est ce qu'elles nous révéleront elles-mêmes, le moment venu pour elles de se prononcer. En tout cas, la majorité sait sur quel terrain on va lui livrer combat. On voit, par le rapprochement des deux discours opposés de M. Herriot et de M. Léon Bérard, l'intérêt qui s'attache, du point de vue politique, à l'examen du budget que va entreprendre le Sénat. Il le votera certainement, mais il y aura la manière. En s'associant aux critiques des radicaux-socialistes de la Chambre, les sénateurs de gauche ne manqueraient pas de renforcer la position électorale déjà choisie par leurs amis politiques de l'autre Assemblée. Ils sont déjà venus à leur secours, dans l'affaire de la réforme électorale. Ils l'ont même fait avec succès. Vont-ils recommencer ?

E. B.

Nos diplomates



M. Charles RUFENACHT, ministre de Suisse à Berlin, dont on annonce la retraite.

NOUVELLES DIVERSES

Le roi Albert a traversé la Suisse ce matin, pour se rendre à Brindisi, où il s'embarquera à bord de l'avion qui doit le conduire au Congo belge.

— La Suisse a annoncé sa participation officielle à la 4^{ème} foire du livre à Florence.

— Le roi et la reine de Bulgarie sont partis hier de Sofia pour l'étranger, dans le plus strict incognito.

L'entrevue Schulthess-Tardieu

Paris, 23 mars. Avant de recevoir les personnalités suisses de passage à Paris, M. Tardieu, président du Conseil, auquel s'étaient joints de hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, s'est entretenu pendant près d'une heure dans son cabinet avec M. Louis Rollin, ministre du commerce, qui était accompagné de ses collaborateurs techniques. A 4 heures de l'après-midi, cette conférence préliminaire prenait fin. Elle avait pour but de fixer avec exactitude, dans l'esprit du président du Conseil, l'état actuel des relations franco-helvetiques et de préparer son entrevue avec les hôtes suisses de la capitale française.

M. Schulthess, vice-président du Conseil fédéral, et M. Stucki, directeur de la division du commerce, qui étaient conduits par M. Dumont, ministre de Suisse à Paris, furent alors immédiatement introduits auprès de M. Tardieu.

Paris, 23 mars.

L'agence Havas communique : Tandis que l'entretien se poursuivait entre M. Tardieu et les personnalités suisses, M. Rollin, ministre du commerce, accompagné de trois de ses collaborateurs et d'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, pénétrait de nouveau, à 5 heures, dans le cabinet du président du Conseil qui, jusqu'à présent, avait mené seul les négociations. Enfin, à 5 h. 40, l'échange de vues s'est terminé. Les conversations doivent se poursuivre jeudi. Elles n'ont eu, mercredi, qu'un caractère préliminaire et elles n'ont touché qu'aux grandes lignes des différents problèmes commerciaux en suspens entre les deux pays. Les délégués suisses se sont toutefois plu à souligner les bonnes dispositions dans lesquelles ils ont trouvé leurs interlocuteurs français.

Paris, 24 mars.

L'agence Havas communique : Dans la matinée d'aujourd'hui, jeudi, à 11 h., les experts suisses conféreront au ministère du commerce avec les experts français. M. Schulthess n'assistera pas à ces délibérations. Il se réserve pour les négociations qui reprendront cet après-midi, dans le cabinet de M. Tardieu. Ainsi qu'il a déjà été annoncé, les délégués suisses déjeuneront aujourd'hui, jeudi, au Quai d'Orsay, MM. Flaminio et Rollin et les experts français assisteront à ce déjeuner.

Dans les milieux autorisés, on précise que ces négociations n'ont pas pour objet de toucher au procès en cours devant la Cour de justice internationale de La Haye. Elles sont destinées à créer une atmosphère favorable entre les deux pays.

La fermeture des salles de spectacles parisiennes

Paris, 23 mars.

La commission des finances de la Chambre s'est occupée de la situation des théâtres et de la menace de lock-out. Des discussions qui se sont engagées à ce sujet, il ressort que la commission serait disposée à n'accorder une réduction de la taxe d'Etat ou sa suppression totale que pour les théâtres, ce qui n'entraînerait une réduction de recettes que de 12 à 16 millions de francs environ. En outre, des réductions pourraient être accordées aux autres catégories de spectacles, qui n'utiliseraient que dans une proportion inférieure à 10 % la main-d'œuvre étrangère.

En ce qui concerne les théâtres, aussi bien non subventionnés que les grandes scènes, telles que l'Opéra et l'Opéra Comique, les commissaires ont montré leur désir de voir utilisée dans une plus large mesure la main-d'œuvre française.

Enfin, la commission n'a pris aucune décision au sujet des taxes frappant les salles de spectacles et elle s'est montrée peu disposée à prendre d'elle-même des dispositions pour empêcher le lock-out prévu pour le 29 prochain. La commission estime, en effet, qu'une initiative gouvernementale devrait avoir lieu en cette matière.

Paris, 24 mars.

Les directeurs des cinémas de la région parisienne ont adopté à l'unanimité le principe

de la fermeture de leurs établissements pour le 29 mars. Ils ont décidé de ne fixer aucun chiffre de transaction et de réclamer la suppression de toutes les taxes, y compris le droit des pauvres. Un comité de grève a été nommé pour diriger le mouvement qui s'étendra à la province. Les directeurs de cinémas ont envoyé hier soir à leur personnel la lettre leur donnant un préavis de congédiement.

D'autre part, au cours d'une réunion tenue hier matin, les distributeurs de films ont décidé de refuser leurs films à tous les cinémas.

Paris, 24 mars.

M. André Tardieu a reçu, dans la soirée, des délégations des directeurs de théâtres et cinématographes. La question de la taxe sur les spectacles a été examinée dans son ensemble.

Le gouvernement ne s'opposera éventuellement pas à ce que la taxe d'Etat sur les spectacles soit réduite de 5 % à 2,5 %.

ALPHONSE XIII A LAUSANNE



L'ex-souverain d'Espagne, accompagné du duc de Miranda, est descendu dans la capitale vaudoise afin de faire visite à son fils, en traitement dans une clinique d'Ouchy; il est reparti hier soir mercredi de Lausanne pour Paris.

Manifestations d'étudiants roumains

Bucarest, 24 mars.

Des manifestations des étudiants de l'université de Bucarest contre les projets de loi prolongeant la durée des études de droit et de médecine ont dégénéré, hier mercredi, en sérieuse bataille de rues.

Plusieurs collisions se sont produites entre manifestants et policiers, notamment devant la préfecture de police et devant les bureaux du journal *Necumal Romanesco*, dont le directeur est M. Jorga, président du Conseil.

Un millier d'étudiants ont attaqué un camion de la préfecture de police et y ont mis le feu. La troupe a dû intervenir et a établi des barrages aux principaux carrefours de la capitale. Au cours des bagarres, une dizaine de policiers ont été grièvement blessés. Le préfet de police et un commissaire de police ont été eux-mêmes contusionnés. Une centaine de manifestants ont été blessés. La police a procédé à quelques dizaines d'arrestations.

CHINE ET JAPON

Pourparlers suspendus

Tokio, 24 mars.

On mande de Changhaï, de source officielle japonaise :

Hier matin mercredi, M. Kouo Tai Chi, vice-ministre des affaires étrangères de Chine, dans une lettre adressée au ministre du Japon a demandé l'ajournement des pourparlers officiels d'armistice.

On dit, dans les milieux diplomatiques, que Tchiang Kouang Maï, chef de la 19^{ème} armée, accompagné d'un autre délégué chinois, est parti pour Sou-Tchéou en déclarant que, aussi longtemps que le général Shirakawa, chef des

forces expéditionnaires japonaises, ne participera pas aux pourparlers, il ne voyait pas la nécessité pour lui d'y prendre part. Il y aurait désaccord entre le ministre des affaires étrangères et le commandant de la 19^{ème} armée.

L'Angleterre se défend contre les communistes

Londres, 23 mars.

Les autorités de l'immigration des ports anglais ont reçu pour instruction de ne pas accorder à M. Henri Barbusse et au député communiste allemand Münzenberg le permis de débarquement. MM. Barbusse et Münzenberg devaient prendre la parole au cours d'une réunion politique.

La responsabilité de l'automobiliste

(De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral) :

La question de la responsabilité de l'automobiliste se présente sous des aspects aussi divers que les accidents eux-mêmes. Il n'y a guère de semaine dans laquelle le Tribunal fédéral n'ait pas à examiner, en dernière instance, comment il convient de déterminer et de répartir éventuellement les responsabilités au sujet d'accidents de la circulation.

Récemment, il a eu à se demander si un automobiliste qui s'était arrêté en pleine avenue de la Gare, à Zurich, et avait ouvert la portière du côté de la chaussée pour sortir de sa voiture, devait être considéré comme coauteur de l'accident survenu de ce fait à un cycliste, qui arrivait derrière lui au même moment, et rendu responsable d'une partie au moins du dommage, proportionnellement à la gravité de la faute éventuelle.

Le Tribunal fédéral a tranché la question par l'affirmative, bien qu'il n'y ait aucune interdiction légale de descendre d'automobile du côté de la chaussée, ce qui est même normal lorsque la direction est à gauche. Mais l'automobiliste doit se rendre compte que, en ouvrant brusquement la portière à un endroit où la circulation est aussi intense que dans la Bahnhofstrasse de Zurich, il crée un danger pour la circulation; de sorte qu'il peut, en vertu du principe à la base de responsabilité, être appelé à répondre d'un dommage éventuel, à moins qu'il ne soit en mesure de prouver que son geste n'a pas été causal ou ne l'a été que parce qu'un tiers avait commis une faute grave.

Le Tribunal a estimé que l'automobiliste n'avait pas réussi, dans le cas particulier, à fournir cette preuve, bien qu'il eût tenté de le faire. La conduite du cycliste n'avait pas été sans reproche; mais, s'il est exact qu'il aurait pu s'attendre, comme le prétendait l'automobiliste, à voir s'ouvrir la portière de la voiture qui s'arrêtait devant lui, il n'en est pas moins vrai que l'automobiliste, de son côté, devait s'attendre à ce qu'un tiers survint éventuellement derrière lui et il n'aurait dû ouvrir la portière qu'après s'être assuré que son geste n'était dangereux pour personne.

Ainsi que nous le disions, il n'existe aucune prescription formelle interdisant de descendre de voiture du côté de la chaussée, mais un automobiliste n'en doit pas moins, étant donnée l'aggravation du danger qui en résulte pour la circulation, prendre les mesures de prudence qu'on est en droit d'exiger de lui. En négligeant ces mesures, il contrevient à la loi, ce qui le rend responsable des suites éventuelles de son acte. On ne saurait contester qu'il eût été facile, dans le cas particulier, de jeter rapidement un coup d'œil en arrière et que ce regard eût engagé l'automobiliste à ne pas ouvrir la portière au moment critique. Ainsi, un grave accident aurait pu être évité et un tiers n'aurait pas été atteint dans son intégrité corporelle.

S'appuyant sur ces considérations, le Tribunal fédéral a confirmé le jugement du Tribunal cantonal, répartissant le dommage entre l'auteur et la victime de l'accident, au prorata de leur faute respective.

Le Tribunal a eu, en outre, à s'occuper d'un cas un peu moins fréquent. Il s'agissait de savoir si un Anglais voyageant en Suisse avec son chauffeur peut être rendu responsable comme employeur, au sens de l'article 101 du code des obligations, du dommage causé par son chauffeur qui ignorait les règles en vigueur en Suisse au sujet de la circulation (interdiction de dépasser dans un contour).

Le Tribunal a également répondu affirmativement, estimant que le touriste en question, qui ne conduisait pas lui-même sa voiture, n'avait pas rempli les obligations que la loi impose à l'employeur en ce qui concerne l'instruction de son personnel. Il ne suffisait pas qu'il se fût procuré, à Paris, des formulaires contenant des instructions rédigées en français et en italien (il n'en avait pas trouvés en anglais) pour la circulation en Suisse, du moment que son chauffeur ne connaissait que l'anglais et n'était donc pas en mesure d'étudier ces instructions. L'automobiliste qui entend circuler en Suisse avec son propre personnel doit s'assurer que celui-ci a pu se mettre au courant des prescriptions légales en vigueur dans le pays qu'il va traverser ou faire le nécessaire pour l'instruire en conséquence. En négligeant cela, l'automobiliste encourt, en cas de dommage, la responsabilité de l'employeur.

LE VICE-CHANCELIER FÉDÉRAL

Le ministre des affaires étrangères de Belgique a prié le Conseil fédéral, le 24 février dernier, de bien vouloir lui dire quelle personnalité représentera la Suisse au sein de l'Institut international des sciences administratives. Le Conseil fédéral vient de désigner M. Leimgruber, vice-chancelier, comme représentant de la Suisse dans cet institut. M. Leimgruber a déjà fonctionné comme délégué de la Suisse au congrès des sciences administratives tenues il y a deux ans à Madrid.

LE BONI DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le compte de 1931 de l'administration des postes se solde par un boni de 8,200,000 fr. contre 11,003,381 fr. en 1930 et celui de l'administration des télégraphes et des téléphones par un boni de 500,000 fr. contre 1,224,280 fr. l'année précédente.

NÉCROLOGIE

M. Arthur Huc, directeur de la « Dépêche de Toulouse »

M. Arthur Huc, directeur de la *Dépêche de Toulouse* (grand organe radical-socialiste) est mort, mardi, à Nice, dans sa 79^{ème} année. Né à Sigeon (Aude), M. Arthur Huc avait fait ses études au collège de Perpignan où il s'était lié avec Joffre d'une amitié fraternelle. Il était le beau-frère de M. Maurice Sarraut, sénateur de l'Aude, codirecteur de la *Dépêche de Toulouse*.

Navigation aérienne

Le voyage du « Graf-Zeppelin »

On apprend de Pernambuco (Brésil) que le *Graf-Zeppelin* a atterri dans cette ville, hier mercredi, après midi, à 5 h. 50 (heure locale), soit hier soir, à 9 h. 30, heure de l'Europe centrale.

AVIATION

L'avion « Biarritz » à Batavia

L'avion de Verneilh, pilotant l'avion *Biarritz*, est arrivé lundi à Batavia (Java), avant-dernière escale dans le raid de France en Nouvelle-Calédonie.

Sion, place d'aviation

On nous écrit : La société sémouise de développement a pris l'initiative de la création d'une place d'aviation qui serait aménagée à Châteauneuf et coûterait une centaine de mille francs. La commune de Sion, l'Etat du Valais et la Confédération auraient, d'ores et déjà, promis de subventionner cet aménagement.

Le secret du Faron

par Paul SAMY

Le hasard, seul, venait de déjouer le calcul des criminels que le corps ne serait pas découvert ou qu'il ne le serait qu'à l'état de squelette; cependant, ce hasard ne donnait, pour l'instant, aucune indication sur le nom et la nationalité de l'inconnu.

Son teint basané pouvait, sans doute, laisser supposer qu'il était de race méridionale, mais de quelle région, de quel pays et même de quelle colonie ?

Le suicide écarté d'un commun accord, le corps fut placé dans le fourgon et transporté, avant l'inhumation, dans un des locaux du palais de justice, où le médecin devait procéder à l'autopsie du cadavre.

Un minutieux examen de l'estomac et des viscères révéla que, avant d'être frappé, l'inconnu avait été endormi par un violent stupéfiant, en l'espèce du chloroforme, dont les vapeurs avaient laissé des traces dans l'écophage et les bronches.

Cette constatation enlevait les derniers doutes, si les magistrats pouvaient en avoir encore.

Le mort fut donc photographié. On prit l'empreinte de ses doigts. Ses vêtements, ainsi que le couteau, furent gardés comme pièces à conviction et le corps fut inhumé.

Sans retard, l'instruction fut ouverte. Le chef de la Sûreté, aidé de ses inspecteurs, se

mit à enquêter dans la ville et les environs sur la mystérieuse découverte, dont s'emparèrent les journaux de la ville et de la région.

Ce qu'ils appellèrent le « secret du Faron » avait d'autant plus lieu d'exciter la curiosité publique que, en moins d'un mois, plusieurs drames sensationnels avaient ému les populations de la côte et restaient encore inexplicables.

Le dernier en date était la découverte, à cinq milles de la côte, d'un canot automobile en flammes. Quand la vedette de la police arriva près de l'embarcation, en perdition, les agents constatèrent qu'il n'y avait personne à son bord. Le feu fut éteint, le canot ramené à quai. Il était sans nom et sans matricule et on ne le reconnut point comme appartenant à la flottille de Toulon.

D'où venait-il ? Qu'étaient devenus ceux qui le montaient et qui, en quittant le bateau en feu, n'y avaient laissé aucun vêtement, aucun indice qui pût les désigner ?

Ils restaient anonymes comme le canot qu'ils avaient abandonné et, depuis, on n'avait pas réussi à les identifier.

En serait-il de même de l'inconnu du Faron, se demandaient les journaux, qui se livrèrent à ce sujet à toutes sortes d'hypothèses vraisemblables. Celles-ci expliquaient les moyens probables employés par les auteurs du crime pour monter leur victime jusqu'au Faron, mais ne donnaient aucune indication sur le mort et sur les assassins.

En cela, ils se faisaient l'écho de la Sûreté qui opérât des recherches minutieuses pour éclaircir une affaire assez angoissante et qui ne laissait pas que de créer une atmosphère d'inquiétude pour la sécurité du public.

Il était inadmissible, faisaient remarquer les journaux, que, de nos jours, dans une ville aussi bien gardée que Toulon, pareilles disparitions et pareils attentats pussent se produire sans qu'on en découvrit les victimes et leurs assassins.

Durant quinze jours on fouilla les hôtels, on examina les fiches d'inscription, on s'assura que dans la nuit du crime on n'avait donné aucune soirée mondaine dans la ville et dans les stations balnéaires avoisinantes.

La photographie du mort fut présentée à tous les directeurs de casinos et de salles de jeu. Mais comment se souvenir de la physiologie d'un client d'occasion, sans doute, au milieu de tous ceux qui faisaient foule autour des tables de boule ou de baccara ?

L'enquête fut aussi vaine dans les hôtels où, à cette époque de l'année, séjournaient peu de pensionnaires, mais seulement des touristes de passage, dont beaucoup arrivaient et partaient par automobiles, laissant de vagues indications concernant leur état civil.

Il en fut de même dans les garages où passaient tant de véhicules de toutes couleurs et de toutes marques, venus certainement de points très éloignés.

La police restait, en effet, convaincue que c'était une auto qui avait transporté l'inconnu sur le Faron, toute ascension pedestre la nuit devant être écartée.

Mais où et comment découvrir cette auto, dont le chauffeur et ceux qui la montaient paraissaient bien connaître le pays ?

Des étrangers ne se fussent point hasardés à opérer cette montée par une route rarement fréquentée et que ne connaissent que les taxis

qui, parfois, conduisent des touristes sur ces hauteurs, d'où l'on découvre les Alpes et la Corse et d'où la vue s'étend sur toute la grande rade et sur les îles d'Hyères.

Aucun des chauffeurs de ces véhicules de place n'avait été commandé pour cette ascension qu'il se fût, d'ailleurs, refusé d'exécuter la nuit, comme tous le déclaraient à la Sûreté.

Il ne fallait pas songer à faire porter les soupçons sur quelques individus suspects soumis à la surveillance de la police. Ceux-ci appartenaient à une classe sociale qui ne leur donnait pas les moyens d'opérer des expéditions de ce genre. C'était tout au plus des voleurs à la tire, des cambrioleurs de magasins ou d'appartements dont les opérations ne dépassaient pas la formule courante des affaires de la correctionnelle.

Il fallait chercher plus haut, dans le monde des grands flibustiers, à moins, confia le chef de la Sûreté aux magistrats du Parquet, qu'il ne se fût agi d'une vengeance personnelle, d'un de ces drames familiaux ou passionnels que leurs auteurs entourent d'un impénétrable mystère.

Rien n'indiquait, en effet, avec certitude qu'il se fût agi d'un attentat ayant le vol pour mobile.

Sans-doute, le mort n'avait ni portefeuille, ni montre, ni bijoux, mais ce ne serait pas la première fois que les auteurs de semblables attentats simuleraient le vol pour détourner les soupçons et les recherches.

Cette incertitude sur les mobiles du crime venait encore compliquer le travail de la police locale et du Parquet de Toulon qui avait

envoyé des commissions rogatoires aux départements limitrophes pour qu'on procédât à des enquêtes analogues dans les villes voisines.

On supposait en dernier ressort que le crime n'avait pas dû être commis à un endroit très éloigné de Toulon.

S'il était exact, d'après les constatations médicales, que la mort ne remontait pas à plus de douze heures, il semblait évident que le crime avait été accompli la nuit dans une périphérie ne dépassant pas une centaine de kilomètres, donc deux heures ou trois de la vitesse d'une automobile pour atteindre la ville et les hauteurs du Faron.

Saint-Tropez et Cannes sont à cette époque des plages fort suivies. Les riches étrangers y sont attirés par les éléments mondains de la capitale qui s'y donnent rendez-vous. Il se pouvait donc que le drame se fût passé dans une de ces dernières stations.

Du moins, on pouvait supposer que l'inconnu, élégamment mis, n'avait point passé inaperçu dans les soirées dansantes de ces villes où dans un des hôtels où il était descendu.

On visita donc tous les endroits fréquentés par le public élégant. On promena la photographie du mort dans tous les établissements de ces plages.

Cette photographie, qu'on avait rendue vivante par un habile maquillage, fut même reproduite par les journaux du littoral. Nulle part, on ne se rappela ses traits, pourtant fort caractéristiques.

Nulle part également on ne signala la disparition de qui que ce fût dans les centres du littoral, de Nice à Marseille.

(A suivre.)

Croix, unique espérance

Au milieu des événements de cette terre, au milieu de nos joies et de nos tristesses, de nos enthousiasmes et des ruines de nos espoirs, seule la croix demeure; elle survit à tout, domine tout, plane sur tout. C'est l'arbre de l'humanité; il se nourrit de sa sève et s'abreuve de ses larmes. Il y puise la fraîcheur et la force qui, dans la destruction universelle, le font revivre toujours. Ses racines s'enracinent dans les racines mêmes du monde, elles plongent jusqu'à ses entrailles, jusqu'aux sources mystérieuses où l'homme naît dans la douleur.

C'est pourquoi, sèvere, dépouillé, nu, l'arbre de la croix ne périt pas. Il nous tient sous son charme amer. Il nous attire, il nous rassemble. Il exprime dans son être toute la forme exquise et suprême de la flore humaine. Les coups de vent qui déracinent les colosses l'enfoncent plus avant dans le sol déchiré; des blessures que lui fait la hache, coule le baume qui guérit. Meurtris et las, c'est à ses pieds que, de gré ou de force, il nous fait toujours revenir. Tôt ou tard un jour, se lève, jour de deuil, d'infinie détresse, où le parfum des roses et la grâce des champs et la majesté des forêts et la nature en fête font fuir l'âme épouvantée et comme jalouse de cette joie des choses. Alors, elle adore la croix; elle contemple d'un regard éperdu l'arbre solitaire qui dessine ses longs bras décharnés sur la face morne de la vie. Comme ils s'entendent dans une silencieuse étreinte! Comme ils se parlent! Et comme ils se répondent! Sur ce bois de misère, un Dieu a voulu mourir pour nous, pour notre salut, pour notre félicité; il est venu, non seulement consoler et couronner la douleur, mais l'expliquer. De l'arbre de la souffrance il a fait l'arbre de l'espérance. Assis à son ombre, l'homme boit à longs traits la rosée qui tombe goutte à goutte avec le sang du crucifié; aux branches de l'arbre divin pendent les fruits que la terre ne donne pas, la douceur envers la vie et envers la mort, la résignation, la compassion et la bonté.

C. L.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'assassin de M. Dato

Casanelas, l'assassin de M. Dato, qui avait été refoulé en Espagne pour manque de papiers, vient de rentrer en France, muni d'un passeport espagnol. Il a été remis à la police française. Il a quitté Hendaye, dans la soirée d'hier mercredi, à destination de la Belgique.

Le drame de Rome

Par ordre des autorités, le collègue romain où un élève de douze ans fut tué par un instituteur, dans la journée de lundi, a été fermé.

Trois personnes brûlées vives

À Rottenbühl (Basse-Bavière), un homme de trente ans, une jeune fille et une fillette de sept ans, ont péri dans les flammes, au cours de l'incendie d'une maison d'habitation. La cause du sinistre n'a pu encore être établie.

Chute d'un avion italien

À Gorizia, un avion de chasse, piloté par un sergent, effectuant un vol d'essai, a fait une chute de 600 mètres. Le pilote a été tué.

Révolte de lépreux

Une révolte s'est produite dernièrement chez les lépreux hospitalisés dans le lazaret de Pego (près d'Alicante, Espagne). Les lépreux se rendirent maîtres de leur pavillon et en chassèrent les religieux. Ils déclarèrent qu'ils allaient se constituer en colonies libres et familiales. La séparation entre les malades des deux sexes fut brisée et des ménages s'organisèrent. Des femmes se firent remarquer par leur exaltation dans la révolte. Certains lépreux sortirent du lazaret et parcoururent toute la région. Plusieurs d'entre eux ayant pénétré dans des villages, obligeant les habitants à les embrasser et à leur serrer les mains. La population de la région étant habituée à traiter avec les lépreux, les paysans s'empressèrent d'enfermer les évadés et les ramenèrent plus tard par la force au lazaret.

Le cyclone désastreux des Etats-Unis

Suivant les dernières informations reçues, le bilan des victimes de l'ouragan qui s'est déchaîné aux Etats-Unis, sur l'Alabama et les Etats voisins, se monterait à 300 morts et 2500 blessés. En outre, 7000 personnes se trouvent sans abris. Les dégâts sont évalués à 2 millions de dollars.

Pluies diluviennes en Angleterre

La sécheresse qui, depuis 65 jours, dévotait les météorologistes britanniques a pris fin mardi. Dès le commencement de la matinée des pluies diluviennes commencèrent à tomber à Londres et dans les villes britanniques.

SUISSE

Un employé indélicat

La police zuricoise vient de décerner un mandat d'amener contre le comptable Emile Wild, âgé de cinquante-trois ans, de Zurich, prévenu d'irrégularités d'un montant d'environ 50,000 francs.

Jusqu'en mai dernier, Wild travaillait en qualité de comptable dans une maison zuricoise de soieries. C'est son successeur qui découvrit les irrégularités. Il y a quelques jours, il fut retrouvé dans un hôtel de Lugano et contraint de rentrer à Zurich, en compagnie d'un employé de la maison lésée, cela avant que tout mandat des autorités judiciaires ait été décerné.

Pendant le trajet, Wild faussa compagnie à son collègue et sauta du train à Biasca. Depuis lors, on est sans nouvelles de lui.

Un buveur assassin

L'individu qui a tué, mardi après midi, à la cantine de la gare de Bâle, en lui jetant deux bouteilles à la tête, le tenancier, M. Torretti, a pu être arrêté. Il s'agit d'un peintre, âgé de 43 ans, sans travail. Il a reconnu avoir bu dans différents cafés une vingtaine de grandes chopes et de verres d'eau-de-vie. A la cantine, où il commit le meurtre, il avait commandé quatre bouteilles de bière, après avoir emprunté de l'argent à des collègues.

Incendie

On nous écrit de Sion :

Un incendie, qu'on attribue à un ouvrier imprudent travaillant avec une lampe à souder, a éclaté mercredi matin, vers 11 heures, au village de Charraz, dans la grange de M. Octave Giroud. Le feu se répandit avec une incroyable rapidité à tout l'immeuble qui a été complètement anéanti avec les étables, la porcherie et le garage. Le bétail a pu être sauvé, mais une grande quantité de fourrage et la plupart des instruments aratoires ainsi que trois bicyclettes sont restés dans les flammes. Les dégâts atteignent une trentaine de mille francs.

Accidents du travail

Hier matin, à la rue de Carouge, à Genève, au cours de travaux de construction d'une maison, un menuisier, M. Eugène Bocquet, Genevois, est tombé d'un échafaudage et s'est tué.

A Laupen, hier mercredi, un ouvrier de M. Rüedi, charpentier, nommé Joseph Clerc, de Basingen, qui se trouvait sur un échafaudage, a fait une chute sur le sol d'une hauteur de 4 mètres. Il s'est brisé la nuque.

Le malheureux, qui était âgé de quarante-six ans, était marié et père de cinq enfants.

Un bloc de molasse sur une voie ferrée

L'express de Paris qui part de Berne à 20 h. 38, a été arrêté mardi soir, un Pan de molasse étant tombé sur la voie entre Roshäusern et Gümmenen (Berne). La circulation a pu être rétablie au cours de la soirée et les dégâts sont minimes.

Cambrioleur arrêté

L'automne dernier, l'Ecole bernoise des arts et métiers et le gymnase de Berne avaient reçu la visite de cambrioleurs qui s'étaient emparés d'argent en espèces et de valeurs pour une somme totale dépassant 20,000 francs. L'auteur de ces cambriolages vient d'être arrêté.

C'est un ressortissant allemand, un nommé Otto Küpfer, frère de l'assassin du directeur de l'hôtel Dolder, à Zurich. Küpfer fut arrêté au moment où il échangeait, dans une banque de Bâle, l'une des obligations dérobées à Berne.

Avec l'argent volé en Suisse, il s'était fait ouvrir un compte en banque en Stuttgart, de sorte que les valeurs volées à Berne ont pu être entièrement récupérées.

Hiver tardif

Le printemps tarde à faire son apparition dans le Midi de l'Europe. Une forte bise, la tramontane, comme on l'appelle au delà des Alpes, souffle sur l'Italie. Le thermomètre enregistrait avant-hier un minimum de 2° au-dessus de zéro à Milan, de 3° à Florence, de 6° à Rome. Dans l'Italie méridionale et en Sicile, il pleuvait.

C'est toujours la prédominance de l'anticyclone sur l'Europe septentrionale et centrale, qui semble caractériser jusqu'ici l'année 1932; un courant d'air froid s'abat encore du nord vers le sud.

Echos de partout

ENFIN LA VÉRITÉ

Pierre a écrit une comédie. Paul aussi. Le résultat est qu'ils s'accusent réciproquement de plagiat. Pierre se défend comme un beau diable, mais Paul ne veut pas céder. En fin de compte, il ne reste d'autre ressource que de faire appel à un jury d'arbitrage, qui décidera.

Devant le jury, la querelle se poursuit avec le même acharnement, avec la même absence de résultat. La discussion dure pendant des heures. Finalement, le président recourt à un moyen désespéré, mais sans aucun doute ingénieux :

— Messieurs, dit-il, je regrette infiniment que nous ne puissions pas aboutir à une entente. Je le regrette d'autant plus que le plus grand impresario des Etats-Unis s'intéresse à la pièce.

— Ma comédie seule, s'écrie Paul, peut être prise en considération puisqu'elle seule est la comédie originale.

— Prétention ridicule, réplique Pierre. La comédie est de moi.

Mais le président frappe sur la table pour réclamer le silence :

— Malheureusement, Messieurs, fait-il, la situation est telle que l'impresario, pour des raisons de réclame, ne veut acheter les droits que du plagiat. L'original, il le refuse.

Un silence soudain s'établit; et d'une seule voix, Paul et Pierre proclament :

— Le plagiat est de moi. L'original est de Dumas père!

MOT DE LA FIN

— Il me semble que tout ce qu'écrivit voire mari, je l'ai déjà lu quelque part.

— Oui, depuis quelque temps, le malheureux n'a plus ses idées à lui.

Pour la langue française

« La défaveur dont jouissent les cheveux longs touche à sa fin. » Une défaveur étant une chose désavantageuse, le mot *jour* jure d'y être associé.

FRIBOURG

† M. l'abbé Vauthey, curé de Chapelle

Nous apprenons la mort de M. l'abbé Vauthey, curé de Chapelle-sur-Oron, décédé subitement, hier mercredi, dans l'après-midi.

M. Fidèle Vauthey, originaire de Châtel-Saint-Denis, était né le 17 janvier 1867. Etant donné ses dispositions pieuses et ses dons naturels, ses parents lui firent commencer les classes littéraires de l'excellente école latine de Châtel-Saint-Denis. Il les continua au collège de Fribourg. Sa vocation ecclésiastique s'étant nettement affirmée, il demanda son entrée au séminaire diocésain. Le 22 juillet 1894, il était ordonné prêtre et envoyé bientôt comme vicaire à Estavayer. Après trois ans de vicariat, il fut nommé, en 1897, curé de Nuvilly. En 1900, il devint curé de Villarlod, poste qu'il quitta après seize ans pour être curé de Vuippens. En 1919, il fut nommé curé de Bolterens, où il ne resta qu'une année, parce que les ménagements qu'exigeait sa santé lui rendaient difficile l'exercice du ministère paroissial. Il sollicita le poste de chapelain de Chapelle-sur-Oron, qu'il occupa jusqu'en 1928, soit pendant huit ans.

En janvier 1928, les habitants de Chapelle, qui faisaient partie de la paroisse de Promasens, obtinrent de se constituer en paroisse. La grande estime qu'ils avaient pour M. le chapelain Vauthey fit qu'ils voulurent l'avoir comme curé. M. l'abbé Vauthey se rendit à leurs vœux et l'Evêque du diocèse le nomma curé de la nouvelle paroisse.

M. le curé Vauthey se mit courageusement de nouveau au ministère paroissial, particulièrement pénible pour lui parce que, depuis de longues années déjà, il était atteint d'une maladie de la colonne vertébrale, qui lui laissait quelques périodes de répit, mais reprenait ensuite inexorablement.

Dieu a rappelé à Lui ce prêtre d'un grand mérite et sanctifié par la souffrance. La localité de Chapelle, très attachée à celui qui fut son chapelain et son premier curé, est dans la désolation de l'avoir soudainement perdu.

† M. l'abbé Léon Ducrest

On nous annonce la mort de M. l'abbé Léon Ducrest, de Pont (Veveyse); paroisse de Saint-Martin, qui succomba rapidement, hier mercredi, à une affection grippale, à l'âge de vingt-neuf ans.

M. l'abbé Ducrest était séminariste de troisième année; l'an prochain, il aurait été ordonné et aurait dit sa première messe. La perte de cet ecclésiastique qui donnait les meilleures espérances s'ajoute aux deuils particulièrement douloureux qui frappent le clergé de notre diocèse depuis quelques jours.

Docteur

M. Léo Ackermann, de Straubenzell (Saint-Gall) a passé son doctorat en sciences avec la note *magna cum laude*; sa thèse, préparée à l'Institut de physique, sous la direction de M. le professeur Joye, a pour titre : *Untersuchungen über die Änderung des Dämpfungswiderstandes von Inductivitäten bei Hochfrequenz*.

Les marmites-québécoises

On nous écrit : C'est aujourd'hui le jour du « renoncement » : c'est pourquoi nous verrons, à la place de la Gare, devant le pensionnat de Sainte-Ursule, au Tilleul et à l'angle de la place de Saint-Nicolas, les grosses marmites-québécoises, sollicitant les aumônes des passants charitables. Qu'on ne s'éloigne pas sans y avoir jeté son obole pour l'œuvre si intéressante et si nécessaire qui recueille, dans les crèches de l'Auge et de Beaufort, les petits enfants dont les mamans doivent aller gagner le pain quotidien hors de la maison. Les tirelires traditionnelles ont aussi été déposées dans les magasins. Beaucoup de petites offrandes feront, espérons-le, la grosse somme qui serait nécessaire pour équilibrer le budget de l'Œuvre.

Ecole ménagère agricole

Hier mercredi ont eu lieu les examens de l'Ecole ménagère agricole de Sainte-Agnès, à Fribourg. Nous parlerons demain de ces examens, qui ont eu un plein succès.

SERVICES RELIGIEUX

VENREDI SAINT

Saint-Nicolas : 7 h. 1/2, Petites heures. — 8 h., messe des présanctifiés; adoration de la croix, précédée d'une courte allocution. — 3 h., chemin de la croix. — 8 h. 1/2, sermon sur la Passion.

Saint-Maurice : 8 h., messe des présanctifiés; sermon de mission, pour tous. — 3 h., chemin de la croix. — 8 h. du soir, chant des lamentations; sermon pour les hommes et les jeunes gens.

Saint-Pierre : 9 h., chant de la Passion; adoration de la croix; messe des présanctifiés. — 8 h. 1/2 du soir, chant des lamentations; sermon.

Notre-Dame : 8 h., adoration de la croix; messe des présanctifiés. — 2 h., chemin de la croix en français. — 8 h. 1/2, sermon de carême pour les fidèles de langue allemande.

R. Pères Cordeliers : 9 h., commencement des cérémonies. — 4 h., office des ténébres. — 8 h. 1/2 du soir, chemin de la croix.

R. Pères Capucins : 6 h. 1/2, messe des présanctifiés. — 5 h. 1/2 du soir, office des ténébres et chant des lamentations.

Dernière heure

Les négociations franco-suisse

Paris, 24 mars.

A propos des négociations franco-suisse, le *Matin* écrit :

Nous avons déjà indiqué que les conversations franco-suisse ne sauraient avoir pour but de suspendre la procédure en cours devant le tribunal de La Haye, en ce qui concerne la question des zones franches en pays de Gex et de la Haute-Savoie. De toute façon, la cour internationale prononcera, le 18 avril prochain, son arrêt définitif, mais chacun comprendra le souci légitime qu'ont les représentants de la France et de la Suisse de créer dès maintenant une atmosphère de détente qui permettra avant l'arrêt de faciliter l'élaboration d'un compromis équilibré, et après le prononcé du jugement, d'assurer dans de bonnes conditions la mise en vigueur de ce même compromis. Il faut espérer qu'une bonne volonté mutuelle triomphera des obstacles accumulés depuis dix ans autour du différend relatif aux zones et servira à la préparation d'un juste règlement.

D'autre part, Excelsior écrit :

Un égal désir d'aboutir à un résultat positif et franc anime les deux délégations. Selon toute vraisemblance, la question des zones en instance devant la cour internationale de justice ne sera pas l'objet d'un examen anticipant sur la décision du tribunal, mais il est permis de penser que d'utiles conversations auront lieu, en vue d'aplanir les difficultés qui pourront surgir de l'application du règlement juridique, de dissiper le malentendu que la France et la Suisse souhaitent également effacer des relations amicales des deux pays.

Le séparatisme irlandais

Londres, 24 mars.

(Havas.) — Le texte de la réponse du gouvernement britannique à la communication de l'Etat libre d'Irlande sur la question du serment d'allégeance sera publié aujourd'hui. L'émotion causée hier dans les cercles parlementaires par l'annonce officielle de la décision de M. de Valera est toujours aussi profonde et on exprime généralement l'opinion que l'abolition du serment équivaldrait ni plus ni moins à la sécession de l'Irlande de la communauté des nations britanniques.

Armistice sino-japonais

Changhai, 24 mars.

(Reuter.) — Les pourparlers officiels d'armistice entre délégués chinois et japonais ont été entamés ce matin jeudi, au consulat britannique.

Pour la conférence de Lausanne

Londres, 24 mars.

Le *Daily Mail* annonce que les membres du sous-comité spécial du cabinet, chargé de la question des dettes de guerre, sont arrivés à un accord en ce qui concerne la politique à suivre à la conférence de Lausanne. On laisse entendre qu'une entrevue pourrait avoir lieu d'ici quelques semaines entre MM. Macdonald et Tardieu, au cours de laquelle les deux hommes d'Etat pourraient discuter les problèmes relatifs à cette conférence, qui s'occupera des réparations et des dettes de guerre.

Explications de M. Lloyd George

Londres, 24 mars.

Dans une lettre adressée au *Times*, M. Lloyd George proteste contre les attaques dont son nouveau livre sur « les réparations et les dettes de guerre » a été l'objet et surtout contre l'accusation dirigée contre lui d'avoir dit, jadis, « qu'il ferait payer l'Allemagne et qu'il ferait pendre le kaiser ».

M. Lloyd George reconnaît que, en 1919, la Grande-Bretagne avait droit à réclamer à l'Allemagne les frais de la guerre; mais il avait averti en même temps le pays qu'il ne fallait pas s'attendre au remboursement total de ces frais, qui devrait être limité par la capacité de paiement de l'Allemagne et même subordonné à la condition que ces paiements ne causeraient pas de tort au commerce de la Grande-Bretagne.

M. Lloyd George dément avoir demandé qu'on pendit le kaiser. « C'est une phrase que je n'ai jamais employée, dit-il. J'ai déclaré seulement, 29 novembre 1918, que ceux qui étaient responsables des crimes contre l'humanité dans la conduite de la guerre devaient être traduits en justice. »

Anniversaire fasciste

Rome, 24 mars.

Le treizième anniversaire de la fondation du *Fasci* a été célébré dans toutes les villes de la péninsule par des cartes et des cortèges qui se sont déroulés dans la soirée d'hier mercredi. Le message de M. Mussolini a été lu dans tous les sièges des *Fasci*. A Rome, à Milan, a eu lieu la cérémonie de la remise des cartes aux fascistes ayant participé à la cérémonie de la fondation des *Fasci*, laquelle a eu lieu il y a treize ans. A Rome, M. Mussolini, acclamé par une grande foule, a prononcé un discours du haut du balcon du palais de Venise. Il a dit notamment :

« Il y a cinq mois, du haut de ce même balcon, je vous ai dit que l'hiver serait éprouvé, mais que nous le surmonterions. Nous voici au printemps. Vous savez que je maintiens mes paroles. Aujourd'hui, déjà, je vous déclare que, tout le prochain hiver, nous procurerons encore plus de travail et, si c'est nécessaire, une assistance encore plus grande et fraternelle à tout le peuple italien. »

M. Mussolini a conclu en déclarant que le mot d'ordre reste inchangé : « Tenir jusqu'à la victoire, tenir au delà de la victoire, pour l'avenir et la puissance de la nation. »

Les finances grecques

Athènes, 24 mars.

(Havas.) — Une réunion des chefs politiques chez le président de la République aura lieu probablement demain vendredi, pour entendre la lecture du rapport du comité financier de la Société des nations. On exprime l'espoir d'une entente avec le comité financier et, dans ce cas, il est probable que M. Venizelos gardera le pouvoir.

Les bagarres d'étudiants roumains

Bucarest, 24 mars.

(Havas.) — A la suite des bagarres provoquées hier mercredi par les étudiants, le recteur a ordonné la fermeture de l'université pour quarante-huit heures.

D'Angleterre au Cap en avion

Londres, 24 mars.

(Havas.) — L'aviateur Mollison a quitté ce matin, à 1 h. 05, l'aérodrome de Lympne à destination du Cap.

Faux billets américains

Londres, 24 mars.

On mande de New-York au *Daily Telegraph* :

Des millions de faux billets de 10 dollars ont été mis en circulation à New-York et beaucoup auraient été envoyés à l'étranger. On a arrêté un individu suspect. En outre, un radiodiffusé des avertissements invitant le public à se méfier de tous les billets dont le numéro de série est B. 27 723 486 A.

SUISSE

Le temps

Zurich, 24 mars.

La bise continue de souffler sur notre pays. Les stations météorologiques signalent ce matin partout un ciel clair. La température est considérablement tombée.

Il ne faut pas s'attendre à une modification ces jours prochains.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le chômage

D'après le relevé statistique exécuté par l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers et du travail, les offices du travail ont compté, à la fin de février, 63,708 demandeurs d'emploi. Le chômage a encore augmenté en février dernier; cela tient en partie à la saison, mais aussi à un nouveau fléchissement. Cette nouvelle extension du chômage touche surtout l'industrie des métaux et machines, le groupe des manœuvres et journaliers et l'industrie horlogère. Le nombre des chômeurs a aussi sensiblement augmenté dans l'industrie du bâtiment, mais il faut tenir compte du mauvais temps de fin février.

Pour l'ensemble, le nombre des chômeurs totalement inoccupés est évalué à 44,600 environ et le nombre des chômeurs partiellement inoccupés à 67,600 environ, sur un total approximatif de 423,900 assurés.

Subvention à l'hôtellerie

On nous écrit : Le Conseil d'Etat du Valais, donnant suite à la requête que lui avait adressée l'Association hôtelière du canton, vient de décider l'octroi à l'hôtellerie valaisanne d'un subside de 20,000 francs pour l'aider à parer à la crise actuelle dans le sens d'une intensification de la propagande touristique.

Les restrictions d'importation

Le Conseil fédéral a pris hier mercredi une nouvelle décision relative aux limitations d'importations. Cette décision introduit des contingents et des augmentations de droits pour une série d'objets du tarif. Les détails en seront connus ultérieurement. Cette décision entrera en vigueur le 1er avril.

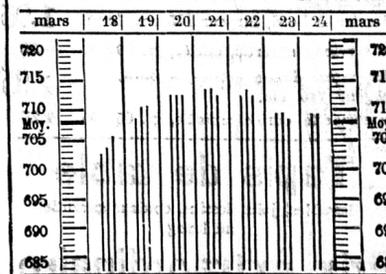
SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Mutuelle. — Répétition générale aux Merciers, ce soir jeudi, à 8 h. 1/4, pour radio de demain.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

24 mars

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

mars	18	19	20	21	22	23	24	mars
7 h. m.	8	4	-3	-3	2	0	-6	7 h. m.
11 h. m.	5	5	4	4	5	4	0	11 h. m

BLANC | BLANC | BLANC | BLANC | BLANC | BLANC

Basin pour enfourrages

Basin pour enfourrages à rayures blanches, largeur 135 cm. le m. -95
Basin mercerisé pour enfourrages, largeur 150 cm. 135 cm. 120 cm. le m. 1.95 1.70 1.45
Basin sergé, blanc, qual. extra., p^r enf., largeur 150 cm. 135 cm. 120 cm. le m. 2.60 2.20 1.90
Basin damassé, blanc, qual. riche, largeur 150 cm. 135 cm. 120 cm. le m. 2.75 2.50 2.25

Indienne pour enfourrages

qualité supérieure, jolis dessins, larg. 135 cm. 1.15 larg. 150 cm. le mètre 1.25

Limoge pour enfourrages

à carreaux, bonne qualité, larg. 150, le m. 1.45 larg. 135, le m. 1.25
Limoge, dessins clairs, nouveaux, le m. 1.75
Limoge ménage ou à fleurs, le m. 2.45
Limoge mi-fil à carreaux, jolis dessins, le m. 2.45

Coutil pour lit

Coutil croisé pour duvets, écu, largeur 120 cm. 135 cm. 150 cm. le mètre 1.60 1.75 1.95
Coutil croisé double, qualité extra, largeur 120 cm. 135 cm. 150 cm. le mètre 2.10 2.25 2.50
Coutil Sarcenet chamois, pour duvets, 120 cm. 135 cm. 150 cm. le mètre 2.60 2.75 2.95

Taies d'oreillers

Taies d'oreillers, gr. 58x58 -80
Taies, toile renforcée, avec jour 1.10
Taies, toile forte, volant festonné 1.65
Taies avec volant festonné et jour 1.95
Taies, belle qualité, jour fantaisie 2.90
Traversins, toile forte, gr. 60x100 1.65
Enfourrages de duvets à fleurs, grandeur 170x150 la pièce 6.50

Petits tapis

goupure blanche pour commodes, tables de nuit, tables, etc. gr. 34x154 2.50
gr. 68x108 2.75
gr. 58x58 1.30
gr. 45x45 -95

Petits tapis couleur

avec broderie couleur
forme ronde gr. 28 cm. -50
forme carrée gr. 30x30 -50

Tapis filet

macramé pour dossier de siège d'auto, 3 côtés à franges gr. 130x40 cm. la pièce 2.95

Guipure pour rideaux

Vitrage guipure, bonne qualité, lisière festonnée, larg. 50 cm. le m. -35
Vitrage guipure, bonne qualité, jolis dessins, largeur 75 cm. le m. -45
Vitrage guipure, superbes dessins, modernes, lis. fest. le m. -55
Vitrage guipure, réseau filet, largeur 58-60 cm. le m. -65
Vitrage guipure, imitation filet, beaux dessins, le m. -85
Guipure pour rideaux, larg. 100 cm., grands dessins, le m. -95
Guipure pour rideaux, larg. 100 cm., jolis dessins nouveaux, le m. 1.45
Guipure pour rideaux, larg. 100 cm., imitation filet, le m. 1.75
Guipure pour rideaux, larg. 140 cm., imitation filet, sans feston, le m. 1.45
Guipure pour rideaux, larg. 140 cm., imitation filet festonné, 2.25

Guipure pour lambrequins

blanche, beaux dessins
largeur 45 cm. 50 cm. 70 cm.
le mètre -85 1.25 1.75

Brise-bise au mètre

Brise-bise ivoire, genre filet, largeur 70 cm. le m. 1.95
Brise-bise ivoire, genre filet, largeur 70, article riche, le m. 2.45

Etamine p. rideaux de cuisine

Etamine à rayures, coul., larg. 58-60 c. belle qualité, le m. -45
qualité supérieure, le m. -65

BANDES d'étamine, blanche ou crème, larg. 18, le m. 0.95, larg. 25, le m. 1.25

Garnitures de fenêtres

Cantonnières, étamine blanche, entre-deux, gr. 50x200x150 la garniture 2.65
Cantonnières, étamine écu, gr. 65x200x180 la garniture 2.90
Cantonnières, tulle, filet écu, gr. 60x230x180 la garniture 3.95

BLANC | BLANC | BLANC | BLANC | BLANC | BLANC | BLANC

Toile blanche pour lingerie

Toile blanche, bonne qualité, largeur 75 cm. le m. -45
Toile blanche, bonne qualité, renforcée, largeur 75 cm. le m. -50
Toile blanche Shirting, largeur 80 cm. le m. -65
Toile blanche Shirting, renforcée, largeur 80 cm., le m. -75
Toile blanche renforcée, qualité supérieure, largeur 80 cm. le m. -95
Toile blanche pour écolières, largeur 80 cm. le m. -95

Toile écrue pour draps de lit

largeur 150 cm. 175 cm. 180 cm. le m. -85 -95 -140
Toile écrue pour draps de lit, double chaîne, qualité forte, largeur 150 cm. 172 cm. 180 cm. le m. 1.10 1.45 1.65

Toile blanche pour draps de lit

largeur 165 cm., le m. 1.45
largeur 170 cm., le m. 1.75
double fil, qualité extra forte, largeur 165 cm., le m. 1.65
largeur 170 cm., le m. 1.95
Toile mi-fil, blanche, p^r draps de lit, largeur 160 cm., le m. 2.90
Toile mi-fil crémée, extra solide, pour draps de lit, larg. 180 cm. le m. 3.45

DRAPS de lit confectionnés

Draps de lit, jolie toile écu, le drap gr. 240x175, 3.45 gr. 220x150 2.45
Draps de lit, jolie toile blanche, gr. 240x165, 4.80 gr. 280x150 3.90
Draps de lit, toile blanche, gros grains, soigné gr. 250x170 250x180 250x200 5.90 6.50 7.50
Draps de lit, double chaîne, ourlet à jour, gr. 240x150 240x165 250x180 250x200 4.40 4.90 6.40 6.90
Draps de lit, jolie toile, avec festons, gr. 240x150 240x165 250x280 4.70 5.40 5.90
Draps de lit, mi-fil, superbe qualité, gr. 250x180 le drap 6.90
Draps de lit, double chaîne, jour Venise, gr. 250x180, le drap 8.90
Draps de lit double chaîne, riche broderie, gr. 250x180, le drap 7.90

Plumes et duvets

le kilo
Plumes grises en sachets citron 3.40
Plumes grises extra en sachets blancs 4.80
Plumes grises mélangées en sachets ciel 6.90
Mi-duvet gris en sachets violets 9.90
Duvet gris en sachets oranges 14.-
Duvet gris mélangé en sachets rouges 19.-
Duvet blancs en sachets verts 23.-

Toutes nos plumes sont garanties et livrées en sacs de 1/2 et 1 kg.

KAPOK spécial

très fin 250 gr. -75
500 gr. 1.40

Couvre-lits blancs

Couvre-lits blancs, nid d'abeilles, à franges, gr. 180x210, 4.90 gr. 150x210 3.90
Couvre-lits blancs, nid d'abeilles, franges, qualité forte gr. 180x210, 6.90 gr. 150x210 5.90
Couvre-lits reps blanc, à franges, gr. 180x220 7.90
Couvre-lits reps blanc, extra fort, à franges, gr. 180x220 8.90
Couvre-lits en guipure blanche, très joli article, gr. 220x210 6.90 gr. 260x230 7.90
Couvre-lits en guipure filet blanc, qualité lourde, gr. 250x240 8.50
Couvre-lits filet écu, grosses franges lourdes, gr. 225x200 9.90
Couvre-lits filet écu, pour lits jumaux gr. 360x220 14.90
CANTONNIÈRES en filet blanc ou écu, gr. 210x75, 275x90, la garniture de 3 pièces 8.90
Cantonnières filet blanc, à franges, gr. 220x58, 235x60, la garnit. de 3 p. 6.90

BRISE-BISE CONFECTIONNÉS

Brise-bise guipure, gr. 70x50, bonne qualité, la paire -85
Brise-bise guipure, gr. 70x50, joli modèle, la paire -95
Brise-bise étamine, carreaux à jour, entre-deux filet avec volant tulle, gr. 75x50 -95
Brise-bise guipure, gr. 70x50, belle qualité lourde, la paire 1.10
Brise-bise guipure, gr. 80x55 cm., dessins nouveaux, la paire 1.25
Brise-bise imitation filet, grandeur 55x75 la paire 1.75
Brise-bise guipure, à franges, grandeur 50x70, la paire 1.10
grandeur 50x70, qual. sup., la paire 1.45
grandeur 55x90, qual. sup., la paire 1.75
Brise-bise imitation filet, à franges, grandeur 55x75 la paire 1.45
grandeur 55x70, art. sup. la paire 1.75
grandeur 55x90 la paire 1.95

BRODERIE DE SAINT-GALL

Broderie de St-Gall, la pièce de 4 m. 10 -50
Broderie de St-Gall, la pièce de 4 m. 60 -85
Broderie de St-Gall, large, la pièce de 4 m. 60 1.15
Broderie de St-Gall très large, la pièce de 4 m. 60 1.50

BLANC | BLANC | BLANC | BLANC | BLANC | BLANC | BLANC

Nappes de table encadrées

Nappes encadrées, dessin damier, bonne qualité gr. 200x130 gr. 160x130 gr. 130x130
la pièce 4.60 3.50 2.95
la serviette ourlée assortie gr. 55x55 -45
Nappes encadrées mi-fil, damassées, 225x160 200x130 160x130 130x130
11.50 8.90 6.90 5.90
la serviette ourlée assortie, gr. 60x60 1.35
Nappages au mètre
damier, à bord, largeur 135 cm., le m. 1.95
la serviette assortie, ourlée, gr. 60x60 -35
Nappages, dessin étoiles, à bord, largeur 130 cm. 2.95
la serviette ourlée assortie, gr. 65x65 1.25

Tapis de table

lavables, jolis dessins, couleur garantie au lavage

Prix extraordinaire

160x160 130x130 90x130 100x100
3.90 2.90 1.90 1.90

Linges de cuisine Essuie mains

Linges de cuisine ou essuie-mains, avec bord rouge, le m. -35
Linges de cuisine à carreaux, qualité supérieure le m. -45
Essuie-mains mi-fil, bordure couleur, le m. -55
Essuie-mains mi-fil, qualité supérieure le m. -75
Essuie-mains encadrés, bord rouge, grandeur 45x88, la pièce -50
Essuie-mains encadrés, mi-fil, avec pendoir, gr. 44x78, la pièce -65
gr. 48x88, la pièce -85
Linges de cuisine encadrés, à carreaux, rouges, gr. 45x88, la pièce -50
Linges de cuisine mi-fil, à carreaux couleur, 47x82, la pièce -85
Linges de cuisine 3/4 fil, à carreaux couleur, gr. 48x88 -95
TRÈS SPÉCIAL
Linges de cuisine ou essuie-mains, bord rouge, gr. 45x70, les 6 pièces 1.90
Linges de cuisine ou essuie-mains, mi-fil, gr. 45x70, les 6 pièces 2.30
Linges de cuisine ou essuie-mains mi-fil, gr. 45x88, les 6 pièces 2.95

Garnit. de lavabos

tissu éponge, gr. 60x100 bande 10x10 cm. la garniture 2.90

Tabliers de cuisine

confectionnés, 2 poches, 100 cm., la pièce -95

Dentelles

au fuseau, art. soigné la pièce de 7 mètres -95
2 m. 1/2, très large la pièce de -95

Papeteries

1 superbe papeterie 25 feuilles et 25 enveloppes doublées -95
1 bloc papier pour correspondance, 100 feuilles avec couvercle et buvard -95
1 ramette de 100 feuilles papier et 50 enveloppes blanches, le tout -95

Linges de toilette, tissu éponge

Linge éponge bonne qual., à rayures, gr.40x80, la pièce -55
Linge éponge, dessin Jacquard, belle qualité, la pièce -95
Linge éponge à franges et bordure couleur, la pièce 1.10
Linge éponge blanc, forte qualité, gr. 45x100, la pièce 1.20
Linge éponge à carreaux fantaisie, grand modèle, la pièce 1.35
Linge éponge Jacquard, duvet épais, gr. 50x100, la pièce 1.75

Linges de toilette, nid d'abeilles

Linge nid d'abeilles blanc, bord couleur, à franges gr. 40x60 gr. 40x80 gr. 48x92 la pièce -45 -65 -80
Linge nid d'abeilles blanc, bonne qualité, avec franges, à jour -95 avec jour, 1.10
Gants lavettes
tissu éponge, belle qualité, couleur ou blanc, la pièce -25

Draps de bain éponge

Draps de bain, tissu éponge, à carreaux couleur, gr. 80x100 1.65 gr. 100x100 la pièce 2.10
Draps de bain, tissu éponge, dessin Jacquard, gr. 100x100, la pièce 2.90
Draps de bain, éponge Jacquard, très épais, gr. 100x100, 140x125 140x160 la pièce 3.90 la pièce 6.40 la pièce 7.90

Lavettes

Lavettes encadrées, à franges, tissu éponge, gr. 22x22 cm., la pièce -15
Lavettes blanches ou avec carreaux coul. à franges, tissu éponge, gr. 25x25 -20
Lavettes éponge, dessins Jacquard, bordées ou à franges, gr. 26x26 -25
Lavettes éponge, dessins carreaux, ourlées, avec pendoir, gr. 24x24 cm. la pièce -30
Lavettes éponge bordées, duvet épais, grandeur 30x30 -35
Gants lavettes, tissu éponge, qualité lourde, bord avec pendoir, la pièce -45

Grands Magasins A LA VILLE DE PARIS Rue de Lausanne Fribourg

BLANC | BLANC | BLANC | BLANC | BLANC | BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

**Lingerie pour dames
toile blanche**

- Chemise pour dames, toile blanche, forme empire, entredeux, le pantalon assorti —.95
- Chemise pour dames avec bretelles, entredeux, le pantalon assorti 1.45
- Chemise pour dames, toile fine, façon empire ou fermeture épaule, le pantalon assorti 1.95
- Chemise pour dames, toile fine, motif à bretelles, le pantalon assorti 2.75
- Chemise pour dames, fermet. épaule, broderie de St-Gall, grand modèle, Chemise de nuit, toile blanche, kimono, garnie picot. 2.95

Lingerie blanche pour enfants

- Chemise de jour, jolie toile blanche, garnie broderie, à partir de 30 cm., Pantalon, jolie toile blanche, garnie dentelle, à partir de 30 cm. 1.75
- Combinaison toile blanche, dentelle large, à partir de 45 cm. 1.95
- Les chemises et combinaisons d'enfants se font de 30-70 cm. de long

Lingerie couleur

- Chemise linon vert ou mauve, garnie valenciennne, la pièce 1.75
- le pantalon assorti 1.75
- Chemise linon extra, vert ou saumon, dentelle ocre, 2.95
- le pantalon assorti, 2.95
- Combinaison linon couleur, forme empire, 4.95
- Chemise de nuit linon couleur, mauve, vert, saumon, forme kimono, 4.90
- Pyjama pour dames, linon couleur, motif brodé, la pièce 4.90

Lingerie jersey soie

- Pantalon directoire, jersey soie, couleur à choisir, 1.45
- Combinaison jersey soie, belle couleur à choisir, 2.45
- Pantalon directoire, jersey, milanaise à rayures, très jolie qualité, 1.95

Chemise de nuit pour enfants

- toile blanche, biais rouge, à partir de 70 cm. 2.95

Maillot coton

blanc, longues manches, pour dames - .95

Serviettes hygiéniques

- tricot blanc - .25
- article fin - .45
- Ceinture pour serviettes hygiéniques, coton blanc - .50

POUR LA

Première

Communion

- Voiles coton, pour la communion, gr. 150x150, la pièce 2.95
- gr. 180x150 la pièce 3.45
- Voiles lavables pour la communion gr. 150x150 3.75
- gr. 180x150 4.50
- Couronnes - .95
- Gants jersey blanc, 2 pressions - .95

Corsets ceintures

- Ceinture 4 jarretelles, rose ou blanche - .95
- Ceinture 4 jarretelles, tissu croisé, 1.95
- Ceinture 4 jarretelles, tissu broché rose, la pièce 1.45
- Serre-hanches 4 jarretelles, satin 2.90
- Corset-ceinture, tissu broché, mauve et rose, la pièce 4.90
- Soutien-gorge, blanc, fermant devant - .95
- Soutien-gorge, jersey soie, rose, ciel et vert, la pièce, 1.45

Mouchoirs

- Mouchoirs linon blanc, pour enfants, avec jour et initiale, la demi-douz. - .95
- Mouchoirs linon blanc, bord coul. jour et initiale, la demi-douz. 1.10
- Mouchoirs linon blanc, ourlet jour, pour dames, initiale, la demi-douz. 1.90
- Mouchoirs linon blanc, ourlet jour, grandeur 33x33, la pièce - .25
- Mouchoirs blancs, bord couleur, belle qualité, gr. 44x44, - .45
- Mouchoirs blancs fil, ourlet jour, gr. 41x41, la pièce - .95

Tabliers blancs

- Tabliers blancs, pour dames, voile richement garnis, le tablier 1.35
- Tabliers blancs, voile, belle qualité, ornés dentelles, travail soigné, 1.95
- Tabliers blancs, soie artificielle, article élégant et d'usage, le tablier 2.20
- Tabliers blancs soie artificielle, avec dentelles de soie, le tablier 2.95
- Tabliers pour femmes de chambre, toile blanche, garnis entredeux, 2 poches, grand modèle, 2.75
- Tabliers fourreaux, toile blanche, 2 poches et ceinture, long. 105-120 4.90
- Tabliers fourreaux écus, 2 poches et ceinture, le tablier 4.25

Blouses pour coiffeurs

- Blouses pour coiffeurs, en croisé blanc, qualité très forte, 3 poches et ceinture, toutes les tailles, 6.90

Blouses de bureau

- Blouses de bureau pour messieurs, toile forte écru, poches et ceinture, toutes tailles, 5.50

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

Articles pour bébés

- Chemisette toile blanche, pour nouveau-né, 30-35 cm. - .85
- Brassière coton blanc, bord couleur, article lourd, - .75
- Brassière laine, article fin 1.25
- Lange molleton, double face, gr. 90x80 encadré, la pièce 1.75
- Lange molleton blanc, festonné, gr. 90x80 cm. la pièce 2.50
- Bonnets de baptême, laine décatie, 1.75
- Bavette en pointe, broderie St-Gall, sur finette, - .45
- Chaussons tricot laine, pour nouveau-né, 1.35
- Sandalettes toile blanche, semelles cuir, pour bébés, la paire - .95
- Bandes ombilicales, 6 cm. - .55
- Barboteuse, coton blanc, dessin coul., tricot fin, la pièce 1.75
- Couche-eulotte caoutchouc para, la pièce - .50

Flanellettes pour langes et lingerie

- Flanellette écrue, larg. 65 cm., le m. - .40
- Flanellette blanche, larg. 75 cm., le m. - .60
- Flanellette blanche, larg. 75 cm., qualité supérieure, le m. - .75

Finette pour lingerie

- Finette blanche, larg. 80 cm. le m. - .85
- Finette blanche, qualité supérieure, larg. 80 cm. le m. - .95

Molleton pour piqué

- Molleton blanc, bonne qualité, 80 cm. le m. 1.45
- Molleton blanc, largeur 80 cm., qualité supérieure, le m. 1.95
- Molleton blanc, largeur 130 cm., qualité supérieure, le m. 2.65

Ouvrages de dames

- Coussin à broder, toile blanche forte, gr. 47x39 cm., - .95
- Tapis à broder, toile couleur, gr. 27x27 —.25 gr. 40x40 - .35

OFFRE SPÉCIALE POUR Pâques

- Complets Norfolk pour garçons, drap fantaisie clair, gr. p. 5 ans, le complet 16.-
- Complets 3 pièces pour jeunes hommes, drap fantaisie ou uni, le complet 27.-
- Complets 3 pièces pour messieurs, joli drap sombre, le complet 30.-
- Chaussettes fantaisie pour messieurs les 3 paires - .95
- Grand choix en cravates et cols

Chemises pour messieurs

- Chemise tissu poreux, devant fantaisie, la pièce 2.45
- qualité supérieure 2.95
- Chemise pour messieurs, zéphir, 2 cols mous, qualité supérieure, 4.50
- Chemise pour messieurs, zéphir, 2 cols mous, qualité supérieure, 5.90
- Chemise pour messieurs, 2 cols, teintes unies, bleue, mauve, beige, 4.90
- Chemise toile blanche, devant reps, à plis, sans col, 4.90
- Chemise pour messieurs, popeline, dessins nouveaux, 2 cols, belle qual. 8.90

Chemises de nuit p. messieurs

- Chemise de nuit, toile blanche, biais rouge, pour messieurs, 4.90
- Chemise de nuit, toile blanche, poignets et devant garnis reps couleur, 5.90
- Chemise de nuit, toile blanche, col châle, toile fine, 6.50

Samedi 26 mars

distribution gratuite

de

BALLONS

à tout acheteur

à partir de Fr. **2.-**

PAR ACHAT ET PAR CLIENT, UN SEUL BALLON SERA REMIS GRATUITEMENT

Les personnes qui en voudraient plusieurs peuvent les acheter à 20 ct. la pièce

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

Au rayon de ménage

- Tasses à thé, porcelaine blanche fine, avec sous-tasse, - .35
- Tasses avec sous-tasse, à café, porcelaine décorée - .50
- Pots à lait porcelaine décorée, 3/4 litre, premier choix - .50
- Ménagère porcelaine décorée, sel, poivre, moutarde, la garniture - .95
- Bonbonnières, faïence décorée, ovale, - .95
- Verres à vin, gobelets unis, forme droite ou tonneau - .15
- Verres à vin, sur pied, forme ballon, gravé - .50
- Verres à liqueur, gobelets à côte - .10
- Carafes à vin, bouchon verre blanc ou couleur - .95
- Coquetiers, porcelaine fine, décorée - .15
- Vase suspension p^r fleurs, terre cuite - .95
- Garniture de lavabos, faïence décorée, pot à eau et cuvette 4.90
- Bouteilles isolantes Thermos, 1/2 litre, complète - .95

A l'occasion de notre vente de blanc nous mettons en vente des articles en porcelaine de Langenthal (fabrication suisse)

à des prix très BAS

Porcelaine blanche festonnée, filet or

- Assiettes festonnées, 24 cm., creuses ou plates - .80
- Assiettes à dessert - .65
- Ravier ou plat à beurre - .90
- Saucières 1.90

Saladiers, forme carrée

- 25 cm. 3.50 23 cm. 2.50 20 cm. 1.90 17 cm. 1.50

Plats ovales, festonnés, filet or

- 37 cm. 3.30 33 cm. 2.30 30 cm. 1.90 27 cm. 1.70 25 cm. 1.40

Plats ronds, plats. Plats ronds, creux

- gr. 2 gr. 1 gr. 2 gr. 1
- 2.55 2.25 2.75 2.55

Soupières ovales, filet or, avec couvercle

- grand modèle 8.90 modèle moyen 6.90
- p^r 12 personnes p^r 6 personnes

Légumiers ovales, filet or, avec couv., 4.90

Tous ces articles sont de première qualité sans aucun défaut.

4 morceaux de savon blanc pour la lessive, 72 % extra, soit 1,200 kg. - .95

1 morceau de savon blanc 72 % extra, le cube de 500 gr. - .40

1 cornet de 700 grammes copeaux de savon pour la lessive - .95

5 savonnettes parfumées eau de Cologne et Palm Beach, la boîte de 5 pièces, - .95

6 savonnettes pour les mains, en paquet celloph. - .95

Torchons, tissu éponge, double face, pour la cuisine - .40

6.25 m. bordures toile cirée pour tablards - .95

Petites valises p^r enfants - .95

250 punaises en boîte - .30

Email blanc filet bleu

- Vase de nuit, émail blanc diamètre 20 cm. - .95 22 cm. 1.35 24 cm. 1.55
- Cuvettes, émail blanc 34 32 30 28 26 24 cm. 1.50 1.35 1.10 - .95 - .85 - .75
- Cafetières, émail blanc cont. 3 l. 1/2 3 l. 2 l. 1/2 2.30 2.10 1.90
- Porte oignons ou porte-torchons - .95

Articles en aluminium

- 1 plat à œufs, al. 14 cm. 2 anses - .50
- 1 casserole aluminium, 18 cm. - .95
- Couvercle aluminium 12-16 cm. 18-22 cm. 24-28 cm. - .45 - .65 - .95
- Passoire tamis, très solide, manche fer, 16 cm. - .50
- Passoire à soupe, manche bois, coul. - .95

Toiles cirées

- Toile cirée, molletonnée, solide, couleur et dessin, à choisir
- largeur 85 100 115 130 140 cm. le m. 1.25 1.50 1.95 2.30 2.50
- Toile cirée, damassée, blanche imitation nappage, qualité supérieure
- largeur 85 cm. 100 cm. 115 cm. le mètre 3.95 4.50 4.95

Nappes pour tables, en toile cirée, encadrées, couleurs riches, grandeur 120x120, la pièce 2.75

Dos de lavabos, multicolores, 60x90 - .95

Paniers de voyage japonais

- avec forte courroie cuir et poignée bois gr. 5/70 cm. 4/66 cm. 3/63 cm. 2/60 cm. 1/55 cm. la p. 11.90 10.90 9.90 8.90 7.90

Sous-plats treillis - .50

Ecouirs treillis - .50

Grands Magasins

A LA VILLE DE PARIS

Rue de Lausanne Fribourg

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

BLANC

RADIO

Vendredi, 25 mars

Radio-Suisse romande

12 h. à 14 h. (de Genève), musique enregistrée.
16 h. 30 et 17 h. 30 (de Lausanne), gramo-concerts.
18 h. (de Lausanne), concert récréatif par le Quintette Radio-Lausanne. 16 h. (de Lausanne), œuvres pour piano, par M^{lle} Madeleine Clavaz. 19 h. 30 (de Lausanne), le dimanche sportif; 19 h. 30 (de Lausanne), musique enregistrée. 20 h. (de Fribourg), « Audition de musique religieuse », par le chœur d'hommes la « Mutuelle », sous la direction de M. le professeur Hug, avec le concours des élèves de l'orphelinat bourgeois. Au programme (chœur d'hommes): « Sanctus », de Nekes et « O popule mi », 17^{me} siècle; (chœurs d'enfants): « Pucri Hebraeorum », plain-chant (de la liturgie du dimanche des Rameaux), et « Supplication », strophes et chœur de la liturgie chaldéenne; (chœur d'hommes): « Salve caput cruciatum », 17^{me} siècle; « Les sept paroles du Christ », solo et chœur à l'unisson; « Stabat mater », ancien choral harmonisé par Holthe; « Cantemus Deo », de Cherubini.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 et 15 h., concerts. 15 h. 30 (de Bâle), allocution catholique par M. le doyen Alois Latscher.

Stations étrangères

Berlin, 20 h. 45, audition de musique religieuse. Radio-Paris, 21 h., « Les sept paroles du Christ », commentées par le R. Père Lhande.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le fraisier; histoire, variétés, cultures, par F. Lesourd. Un volume de 232 pages, avec 78 figures ou photographies et une couverture en trois couleurs. Broché: 13 fr. 50. Librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, Paris (VI^{me}).

La fraise est un fruit délicieux; c'est aussi le plus vite produit. En moins d'une année, le planteur de fraisiers obtient la récompense de ses efforts. Or, il n'y avait plus aucun ouvrage de langue française sur le fraisier; l'auteur rend donc un véritable service aux horticulteurs et aux amateurs.

Faire connaître les bonnes variétés suivant leurs exigences, apprendre à les bien cultiver dans le jardin, en plein champ, sous verre, en plein air; voilà le but de cette étude.

Les différents chapitres comprennent: Création des variétés. Histoire des fraisiers. Variétés hâtives, de moyenne saison, tardives. Fraisiers à gros fruits remontants ou non, fraisiers des quatre saisons. Culture hâtive, culture forcée, culture forcée industrielle, culture retardée. Culture en plein champ. Fumure. Ennemis et maladies. Cet ouvrage est écrit d'une plume alerte; on le lira avec plaisir et profit.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher



Les familles Ducrest, à Pont (Veveysse); M. et M^{me} Marie Ducrest-Dévaud, à Boiloz; les enfants Dorthe-Ducrest, à Echiens; les familles Léon, Louis et Auguste Monney, à Fiangères; M. l'abbé Claude Monney, à Villaz-Saint-Pierre; les enfants de feu François Braillard-Monney, au Joré; les familles Vial, à Besenens; les familles Demierre, à Saint-Martin; la famille Grandjean-Demierre, à Fiangères; la famille Bossel, à Saint-Martin et à la Rougève; la famille François Sauter-Bossel, à Besenens; M^{me} Christine Currat-Bossel, à Saint-Martin; M. Jules Ducrest et sa famille, à Promasens; M. Jean Ducrest, à Vuisternens-devant-Romont; la famille Léon Champerlin, à Porsel; M^{me} Marie Champerlin, chez M. le docteur de Weck, à Fribourg; les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé Léon DUCREST

leur cher frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé des suites de la grippe, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 29 ans.

L'enterrement aura lieu demain vendredi, à 3 heures, à Saint-Martin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur le Supérieur, Messieurs les Directeurs, Professeurs et les élèves du Séminaire diocésain font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé Léon DUCREST

clerc minoré

décédé pieusement le 23 mars, à l'âge de 29 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu vendredi, 25 mars, à 3 heures, à Saint-Martin.



Monsieur Joseph Piller et ses enfants: Bernard, Anne-Marie, Marie-Thérèse, Jean-Louis et Adèle-Hélène, à Belfaux;

Madame veuve Marie Rohrbasser et sa famille, à Belfaux, Cutterwyl, Neyruz, Torny et Delley; la famille de feu Christophe Piller, à Belfaux, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Eugénie PILLER

née Rohrbasser
tertiaire de Saint-François

leur chère épouse, mère, fille, sœur et belle-sœur, pieusement décédée le 24 mars, dans sa 42^{me} année.

L'enterrement aura lieu samedi, 26 mars, à 9 h. 1/2, à Belfaux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur l'abbé Célestin Rey, curé de Vuadens;

Madame veuve Casimir Rey-Perroud et ses enfants, à Hennens;

Monsieur Joseph Rey-Thiémard, syndic, et son épouse, à Massonnens;

Madame veuve Alphonse Rey et sa famille, à Fuyens;

Madame veuve Scraphine Gobet-Rey et sa famille, à Massonnens;

Les enfants de feu Casimir Rey, à Massonnens;

Madame Césarine Seydoux-Rey, à Vaulruz;

Monsieur et Madame Camille Rey-Rey, à Massonnens;

Monsieur et Madame Jaquet-Rey, au Châtelard;

Monsieur et Madame Schreter-Dessingy, à Lausanne;

Mademoiselle Catherine Bauer, à Grolley;

et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé Pierre REY

curé de Grolley

décédé à la clinique Victoria à Berné, muni de tous les sacrements.

L'enterrement aura lieu à Grolley, vendredi 25 mars, à 11 h. 1/2.



Les prêtres du diocèse de la Sainte-Croix

recommandent aux prières des fidèles le repos de l'âme de leur regretté confrère

Monsieur l'abbé Pierre REY

révérend curé de Grolley

décédé le 22 mars, à l'hôpital Victoria, à Berné.

L'enterrement aura lieu à Grolley, vendredi 25 mars, à 11 h. 1/2.

L'office d'enterrement aura lieu jeudi 31 mars, à 9 h. 1/2.



Le conseil paroissial et la paroisse de Grolley

font part du décès de

Monsieur l'abbé Pierre REY

leur révérend curé

L'enterrement aura lieu à Grolley, vendredi, 25 mars, à 11 h. 1/2.

L'office de Requiem aura lieu le jeudi 31 mars, à 9 h. 1/2.



Le conseil communal et la commission scolaire de Grolley

font part du décès de

Monsieur l'abbé Pierre REY

leur révérend curé et président de la commission

L'enterrement aura lieu le vendredi 25 mars, à 11 h. 1/2.



La Société de musique paroissiale de Grolley

fait part du décès de

Monsieur l'abbé Pierre REY

curé, membre d'honneur et bienfaiteur de la Société

L'enterrement aura lieu à Grolley, vendredi 25 mars, à 11 h. 1/2.



La Société de chant de Grolley

fait part du décès de

Monsieur l'abbé Pierre REY

révérend curé président d'honneur

L'enterrement aura lieu à Grolley, vendredi 25 mars, à 11 h. 1/2.



Le comité de direction et le conseil de surveillance de la caisse Raiffeisen de Grolley

font part du décès de

Monsieur l'abbé Pierre REY

révérend curé dévoué caissier

L'enterrement aura lieu le vendredi 25 mars, à 11 h. 1/2.



La Société de laiterie de Bonnefontaine

fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Anselme GAILLARD

membre de la Société et membre de son comité

L'enterrement aura lieu aujourd'hui jeudi, à 2 heures.



Monsieur Joseph Vauthey-Déglise et sa famille, à Châtel-Saint-Denis;

Monsieur et Madame Jules Millasson-Vauthey et leur fille, à Châtel-Saint-Denis;

Monsieur et Madame François Cardinaux et leurs fils, à Châtel-Saint-Denis;

Monsieur et Madame Ding-Vauthey à Nuvilly; ainsi que les familles parentes et alliées,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé Fidèle VAUTHEY

révérend curé de Chapelle-sur-Oron

leur très cher et vénéré frère et parent, que Dieu a rappelé à Lui subitement, le 23 mars, dans sa 66^{me} année.

L'enterrement aura lieu samedi, 26 mars, à 11 heures, à Châtel-Saint-Denis.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur le Doyen, Monseigneur Currat et les prêtres du diocèse de Saint-Henri

font part du décès de leur cher confrère

Monsieur l'abbé Fidèle VAUTHEY

révérend curé de Chapelle

que le bon Dieu a rappelé à Lui subitement, le 23 mars, dans sa 66^{me} année.

L'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, samedi 26 mars, à 11 heures.



Le conseil de paroisse et la Société de chant sacré de Chapelle-Gillarens

font part du décès de leur cher et vénéré curé

Monsieur l'abbé Fidèle VAUTHEY

décédé subitement mercredi 23 mars.

La messe de Requiem sera célébrée pour le regretté défunt, samedi 26 mars, à 8 heures, à Chapelle et l'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, samedi, à 11 heures.



Les conseils communaux et la commission scolaire de Chapelle et Gillarens

font part du décès de leur vénéré curé

Monsieur l'abbé Fidèle VAUTHEY

décédé subitement mercredi 23 mars.

La messe de Requiem sera célébrée pour le regretté défunt, samedi 26 mars, à 8 heures, à Chapelle et l'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, samedi, à 11 heures.



Les conseils communaux et la commission scolaire de Chapelle et Gillarens

font part du décès de leur vénéré curé

Monsieur l'abbé Fidèle VAUTHEY

décédé subitement mercredi 23 mars.

La messe de Requiem sera célébrée pour le regretté défunt, samedi 26 mars, à 8 heures, à Chapelle et l'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, samedi, à 11 heures.

Monsieur Aloïs GANTNER-REPOND

entrepreneur de gypserie et peinture

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, beau-frère et oncle, décédé pieusement, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'absoute, suivie de l'enterrement, aura lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas, samedi, 26 mars, à 10 heures.

Domicile mortuaire: Porte de Morat, 238.



La Société fédérale de gymnastique « La Freiburgia »

font part du décès de

Monsieur Aloïs GANTNER

membre passif

L'absoute, suivie de l'enterrement, aura lieu samedi 26 mars, à 10 heures, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Domicile mortuaire: Porte de Morat, 238.



Monsieur Jean-Joseph Zosso-Fasel, à Fribourg; M. et M^{me} Adolphe Zosso-Schaller et leur fils, à Fribourg; M. et M^{me} Joseph Zosso, à Locarno; M. et M^{me} Emile Zosso et leurs enfants, à Vallorbe; les familles Kessler-Fasel; Zwick-Fasel; Vonlanthen-Fasel; Riedo-Fasel, à Guin et Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente pieusement décédée le 23 mars, à l'âge de 74 ans, munie des secours de la religion.

L'absoute, suivie de l'enterrement, aura lieu à l'église de Saint-Jean samedi, 26 mars, à 9 heures.

Départ du domicile mortuaire: Plancher supérieure, 239, à 8 h. 55.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Jean, mercredi, 30 mars, à 8 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Charmante idylle
doux espoir....

espoir difficile à réaliser dans des vêtements fripés, car la jeune fille d'aujourd'hui veut un jeune homme élégamment et convenablement vêtu.

Achetez un complet chez FREY. Pour

39.- francs déjà, vous obtiendrez

un joli complet digne d'être montré. Non pas un article de grand magasins, mais une bonne étoffe cossue.

39.- fr. notre COMPLET-RÉCLAME, drap moderne, coupe dernier cri.

49.- fr. notre complet-réclame avec 2 paires de pantalons.

Complets de confection: fr. 85.- fr. 89.- fr. 96.- (pure laine)

Complets sur mesure 1 essayage: de fr. 100.- à fr. 250.-

Manteaux mi-saison: de fr. 49.- à fr. 140.-

Frey
S.A.

FRIBOURG
RUE DE LAUSANNE

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg
Impressions en tous genres



VOUS POUVEZ
NOUS REMETTRE
VOTRE
PUBLICITÉ
EN UTILISANT
NOTRE
BOÎTE AUX
LETTRES
OUVERTE SUR
RUE DE
ROMONT
PUBLICITAS
S.A.

FRIBOURG

On demande pour le 1^{er} avril

Domestique

de 17 à 18 ans, sachant traire et faucher.

S'adresser à Alfred Eltschinger, Farvagny-le-Petit. 11353 F

Occasion

A vendre poussette landau, à bas prix.

S'adresser chez Copataux, Chamblieux, près Fribourg. 40408

A vendre

50.000 kg. de bon foin du pays, de 1^{re} qualité.

S'adresser chez Joseph Picand, feu Franz, Farvagny-le-Grand. 11352 F

A LOUER

sur la route cantonale, logement de 2 chambres avec cuisine et cave.

S'adresser à H. Eggerstwyler, Le Mouret, 11321

Pièce de fr. 100.-

Helvétia 1925, à vendre. Faire offres par écrit sous chiffres P 20-1 F, à Publicitas, Fribourg.

A louer

à la rue de la Préfecture, un appartement de cinq chambres avec jardin. Cent francs par mois.

Banque Udry & Co.

ACHATS DE SOLDES

et fonds de magasin en tous genres. Même adresse, on envoie contre remboursement:

Cigarettes, Fr. 4.50 le mille Cigares, 10 paquets Fr. 3.-

J. BARBEY, soldeur, Palud, 14, Lausanne. Téléphone. 31.355 18-6

A LOUER

maison d'habitation de 3 chambres, cuisine, eau et lumière, jardin, 40107

S'adresser à Léon Vesin, Copataux.

A LOUER au centre de la ville, à personnes tranquilles, 2 chambres, cuisine claire avec eau, lumière cave, galetas et séchoir.

S'adresser sous chiffres P 40409 F, à Publicitas, Fribourg.

D^r Perusset

Méd.-dent., Payerne.

ABSENT

du vendredi saint au lundi de Pâques.

ON DEMANDE un

Servante

âgée de 18 à 35 ans, pour aider à la cuisine et à la campagne. Entrée tout de suite ou à convenir. 11366

S'adresser à Hélène Gretin, à Lentigny.

GRAND CHOIX

de Plaques

Plaques

de

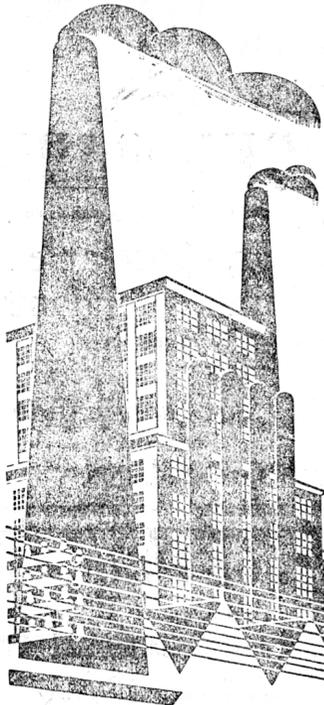
St-Christophe

pour automobiles, motocyclettes et bicyclettes

Librairies Saint-Paul

130, place Saint-Nicolas, Fribourg, 38

Dans les laboratoires les mieux outillés...

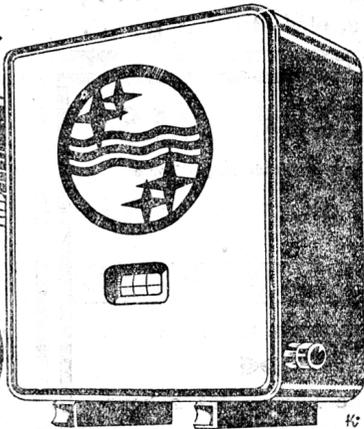


...a été conçu un récepteur que seules peuvent vous offrir de grandes usines organisées pour la construction en grande série.
Un poste récepteur simple à manier et pouvant vous garantir les deux qualités strictement nécessaires à une bonne audition:

Selectivité et Richesse musicale!

Le 730
Montage à super-inductance
Fr. 595.-

Tout acheteur d'un récepteur PHILIPS a droit à une garantie d'une année signée PHILIPS. Cette garantie lui assure un service de mise au point et de dépannage rapide et impeccable.



Construit en Europe pour les conditions de réceptions européennes

PHILIPS RADIO

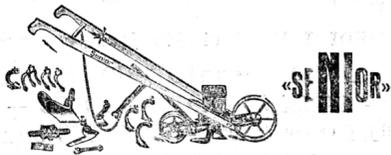
Les produits Philips sont en vente chez :

GRANDJEAN-KRETZ, Grand rue, 58, Bulle.
BONGARD-ANSERMOT, avenue des Alpes, 9, Fribourg.

MESSIEURS!
Nos cravates, dessins du jour et leurs prix.
Maison Zurkinden
71, pl. de la Cathédrale.

Une récolte plus abondante

vous est assurée si vous employez les outils aratoires



Semoirs et hoes à bras.
Hoes à cheval.
Charrues de jardin.
Demandez prospectus et prix au représentant général pour la Suisse :
MARSA S. A., FRIBOURG

Central-Bellevue

Son Carnotzet avec Ses 3 Bowlings

LAUSANNE

Electricité

Les Entreprises Electriques Fribourgeoises informent leurs abonnés du quartier de la Planche qu'un dépôt de lampes et fusibles a été établi chez Mademoiselle M. Kessler, épicerie, Planche supérieure, 230.
Mars 1932. La Direction.

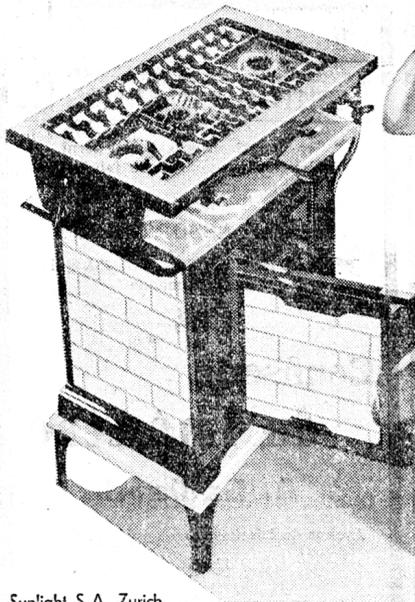
Prenez donc du Vim

L'entretien d'un fourneau à gaz exige lui aussi l'emploi du Vim. Il vous suffit de frotter un instant avec du Vim les taches de graisse les plus rebelles, pour qu'elles disparaissent aussitôt.

L'Institut Sunlight vous offre de nombreux avantages. Ecrivez-nous, et nous vous dirons comment vous pouvez en profiter.



GRANDE BOÎTE 75 cts.
DEMI-BOÎTE 40 cts.



Sunlight S. A. Zurich

Attention!
Profitez d'une offre avantageuse

Chemises pour garçons Robespierre	depuis Fr. 1.50
Pantalons pour garçons doublés et non-doublés	depuis Fr. 3.50
Chemises pour hommes à 2 cols	depuis Fr. 2.90
Chemises pour hommes tricot	depuis Fr. 2.25
Pantalons à revers pour messieurs	depuis Fr. 8.75
Pantalons de travail non doublés	depuis Fr. 4.50
Pantalons de travail doublés	depuis Fr. 5.50
Chemises Oxford double-fil 100 cm. long.	depuis Fr. 2.25

Complets pour messieurs, coupe et travail soignés

48.- 55.- 65.- 75.- 85.- 95.-

Tabliers de cuisine mi-fil, confectionnés	la pièce Fr. 1.75
Linges de cuisine mi-fil	la pièce Fr. .60
Essuie-mains mi-fil	la pièce Fr. .60
Oxford pour chemises double-fil	le mètre .60
Toile blanche pour lingerie	le mètre .90 .70

Envoi contre remboursement

Téléphone 4.58

Lévy & Cie

94, Pont Zæhringen

On demande un

VACHER

de confiance. Entrée selon entente. 76-33
S'adr. à Jean Rothenthal, Brünisberg Bourgenillon.

A VENDRE

5000 kg. de bon foin pour vaches. 11283 F
S'adr. à Morel Arthur, les Daudes, à Lentigny.

Maison

corsetant

SUP mesure

Ceintures moulantes Fr. 15.— Corsetella soutien-gorge dentelle, dep. Fr. 13.— Corsets double laçage, Fr. 26.— Double ceinture pour dame forte, Fr. 21.— Choix incomparable de soutiens-gorge dep. Fr. 2.60

A. Oberson

rue de Lausanne, 33
Tél. 7.65 — 11340

Auberge

à louer

La brasserie de l'Épée, à Fribourg, place de la Caserne, est à louer pour le 14 juin 1932. 40397
S'adresser à O. Hayoz, place de la Caserne, 227, Fribourg.

Café à vendre

A vendre, à Fribourg, pour date à convenir, joli café de bon rapport, situé sur bon passage. S'adresser par écrit sous chiffres P 40387 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

joli petit domaine avec maison d'habitation, 2 appartements, grange, curie et 3 poses de terre en prés attenants avec beau verger, situé à 20 minutes d'une gare. 40206
Pour tous renseignements, s'adresser à Arsène Folly, moulin agricole, Courtepleu.

Camion Saurer

à benne basculant sur 3 côtés, éclairage électrique, à vendre avantageusement. Demandes sous chiffres O 2082 G, à Publicitas, Fribourg.

Charcuterie J. Gutknecht

Rue de Lausanne Rue de la Préfecture

Pour Pâques

Grand choix de côtelettes, palettes, langues et jambons fumés.
Bel assortiment de viande froide.
Gelée pour malades.
Exposition d'aspics. 11360

Ménage soigné de quatre personnes 5115

A LOUER

Boulevard de Pérolles, un appartement de 4 pièces et confort, pour Fr. 1200.—, ainsi que 2 beaux magasins pour laiterie ou boucherie, charcuterie, très bon marché. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 1569 B. S'adresser : Concierge, Pérolles, 71.

Zwiebacks à l'avoine

Très légers
Spécialement recommandés par les médecins.

En vente chez :

F. Buchs, boulangerie-pâtisserie

Place du Tillen, Fribourg. — Téléph. 10.22.

Spécialité de longuets. — Service à domicile.



font resplendir l'aluminium et ne rayent pas.

La boîte de quatre tampons coûte 80^{cs}

(Un tampon dure longtemps)

EN VENTE PARTOUT

DROGUERIES REUNIES LAUSANNE

Pièces FORD

mod. A et mod. T. seul dépôt pour le canton de Fribourg : Daler, frères, Garage Capitole, tél. 050.
Pièces d'occasion pour ancien mod., rabais 50 %, envoi contre remboursement. 51-1

Bureau de la place engagerait comme

apprenti

jeune homme actif et intelligent. Faire offres par écrit s. chiffres P 11201 F, à Publicitas, Fribourg.

Baume

St-Jacques

de C. Trautmann pharm. Bâle
Prix : Fr. 1.75
Contre les plaies, ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, eczéma, coups de soleil. Dans toutes pharm. 1301-2 Z
Dép. gén. : Pharmacie St-Jacques, Bâle.

On demande tout de suite une

Jeune fille

sachant bien faire la cuisine, pour restaurant, et une

Sommelière

connaissant le service et de confiance.

Adresser les offres par écrit s. chiffres P 11333 F, à Publicitas, Fribourg.



Pour commerces et industries

Les maisons qui désirent exposer leurs produits durant la FOIRE SUISSE à Bâle, trouvent des locaux spacieux au centre de la ville, à proximité de la grande Poste, à des conditions avantageuses.

Adresser demandes sous chiffres 17332, à Publicitas, Bâle.

Imprimerie Saint-Paul

CATALOGUES — STATUTS

Grand café de la PAIXRue de Romont
FribourgAUDITION PERMANENTE du célèbre appareil
« STROMBERG-CARLSON »
la dernière perfection moderne.
Combinaison radio-gramo automatique.**Menu riche pour Pâques****Spécialités**

CONSOMMATIONS DE CHOIX

Grande salle au 1^{er} étage**P. THORIN**

Service à domicile

Expédition

Bas prix

**Au Faisan Doré**
J. AELLEN. Tél. 9.37
15, rue du Tir - Fribourg

Qualité

Fraicheur

Bas prix

Poissons frais - Grande vente

VENDREDI MATIN et dès jeudi après midi

SUPERBE CABILLAUD DANOIS extra fin — COLIN FRANÇAIS extra blanc
FILET FRAIS — SAUMON FRAIS — SOLES — POISSONS
DU LAC — TRUITES vivantes — TRUITES étrangères, etc.
à 1 fr. 50 la livre

ESCARGOTS préparés — CUISSES de grenouilles

Samedi : Grand choix en volaille, Poulets, poulardes, dindes, oies, etc.

Pour les fêtes de Pâques

La confiserie

T. BULLIARD

vous offre ses dernières créations et spécialités en

œufs nougat, chocolat et
ses renommés fondants

Fabrication de la maison

Spécialités sur commande

Voyez nos étalages

Superbe assortiment en
œufs nougat et chocolat

fabrication de la maison

DESSERTS DE PAQUES SUR COMMANDE

Grand choix d'entremets

Se recommande :

Confiserie Tschäppät

Avenue de Pérolles, 4

Tél. 3.09

Choisissez

l'œuf de Pâques!!!en nougat ou en chocolat garni
de bonbons fins de notre fabrication

Superbe ASSORTIMENT

DESSERTS DE PAQUES
sur commande

Confiserie

du Théâtre**A. Gaillard**

Avenue de Pérolles, 20

Tél. 1055

SALONS de THÉPOUR LES FÊTES DE PÂQUES
grand choix de viande de 1^{re} qualité**BOUCHERIE****M^{me} V^{ve} SCHOR**

Rue de l'Hôpital, 21

Téléph. 156

SE RECOMMANDE



Tél: 176. Place du Tilleul.

Gelée - Aspics - Foie gras

Grand restaurant

CONTINENTAL

Ses menus spéciaux

pour les fêtes de Pâques

VINS DE CHOIX

Se recommande : A. HEINEMANN.

Pour les fêtes de Pâques

Immense choix de viande, 1^{er} choix.
Bœuf, veau, mouton et porc.
Salé de campagne. — Saucisson pur porc.

Boucherie du STALDEN

G. HOFSTETTER

Service à domicile.

Tél. 11.53

Banc au marché.

VOULEZ-VOUS ÊTRE BIEN SERVI

Adressez-vous à la

BOUCHERIE

RUFFIEUX

Rue des Epouses

FRIBOURG

BOUILLI — SALÉ DE CAMPAGNE — BŒUF RÔTI
Marchandise de 1^{re} qualité**CHARMETTES**

dans la grande salle décorée

Fête du

PRINTEMPS

ORCHESTRE de PREMIER ORDRE

Lundi de Pâques dès 2 heures

PROLONGATION

Goûtez nos SPÉCIALITÉS :

Salé de campagne
Poulet de grain rôti
Vins de premier choix

RÉCEPTION CORDIALE

Le nouveau tenancier.

Pour Pâques

N'oubliez pas qu'un

ŒUF en nougat ou en chocolat garnid'exquis chocolats fins, tels que vous les
trouvez seulement chez**LEIMGRUBER**Place de la Gare, 35. Tél. 183
sera un cadeau apprécié par tous
Expédition soignée.

Grand restaurant des MERCIERS

Dimanche et lundi de Pâques

Menu à Fr. 5.-

Consommé aux pâtes d'Italie

Truites de rivière au bleu

Jambon et langue fumée à la fribourgeoise
Haricots fins. — Poulet de Bresse rôti.
Pommes chips. — Salade panachée.

Crème et fraises. — Fruits et fromages.

Pourquoi

Nos cafés sont-ils appréciés ?

Parce que leur torréfaction en est spécialement soignée et faite avec le nouveau torréfacteur « PROBAT », qui assure le rôtissage à l'air chaud et assure au café

son maximum d'arôme et sa finesse de goût

Essayez nos cafés

Café réclame Fr. 1.20 la livre
Café de Pâques Fr. 2.60 la livre
etc. etc.Le grand succès de la distribution
de nos boîtes « Réclame »
continue jusqu'à Pâques**Maison de café El Salvador**

Avenue de Pérolles, 24

Tél. 14.23

Votre dessert

avec la belle crème douce et épaisse de la

Laiterie ZBINDEN

Rue des Alpes, 4.

Tél. 13.50

Attention : Vu le grand succès de notre
vente de crème de Noël, adressez votre
commande de suite.

Votre menu sera riche

si vous avez soin de commander un
délicieux aspic, foie gras, langue, pâtés, etc.,
au spécialiste

Charcuterie

FASEL

Rue de la Préfecture.

Tél. 7.24.

BANCS AUX MARCHÉS

VANEY Frères

31, rue de Lausanne

Téléph. 5.62

**Primeurs
Conserves
Liqueurs****VITALIN**
le pain vivant

complète

le menu le plus fin

relève

le repas le plus simple

**VITALIN**
le pain vivantouvre votre appétit
et

raffermit

votre organisme

Exigez-le de votre BOULANGER

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

La base des discussions

Nous avons dit naguère que, avec les travaux de la commission générale, avec ceux, aussi, des cinq commissions techniques, commençait la véritable conférence pour la limitation et la réduction des armements, dont les travaux vont se poursuivre ces mois prochains, avec une interruption durant les fêtes de Pâques.

En annonçant l'élaboration, par M. Bénès (Tchéco-Slovaquie), d'un tableau de discussion, nous avons rappelé le projet de convention qu'a lentement élaboré la commission préparatoire, instituée par la Société des nations. On sait que ce projet a été finalement adopté — non sans quelques réticences — comme base des travaux, avec, comme adjonctions, les propositions et les suggestions présentées au cours des exposés généraux qui ont marqué le début de la conférence.

Il convient donc de résumer ce projet de convention (dont nous avons déjà parlé en son temps), ce qui permettra de suivre la marche des discussions et l'état des travaux prochains.

Rappelons, en premier lieu, l'article premier qui définit la portée de la convention. Il est conçu dans les termes suivants :

« Les hautes parties contractantes s'engagent à limiter et, autant que possible, réduire leurs armements respectifs ainsi qu'il est prévu à la présente convention. »

C'est, en tête du texte, le principe même contenu à l'article 8 du Pacte de la Société des nations. Dans les dispositions suivantes, divisées en six parties, la commission a essayé de déterminer les moyens d'arriver au but poursuivi.

La question des effectifs et celle de la durée du service

La première partie, qui concerne le personnel, traite des effectifs et de la durée du service.

Pour les effectifs, la limitation portera sur « l'effectif moyen par jour des forces armées en des formations organisées militairement », qui ne devra pas dépasser le chiffre fixé dans les tableaux annexés à la convention. Cet « effectif moyen » sera calculé en « divisant le total des journées de présence accomplies chaque année par le nombre de jours de ladite année ». Donc, pour une armée permanente, la limitation serait appliquée dans une mesure de 365 sur 365, tandis qu'une armée non permanente (x jours de service par an) ne serait atteinte que dans la mesure de x sur 365.

Ce système fait abstraction des hommes mobilisables, des « réserves instruites » pour autant que ces réserves ne remplissent pas d'obligations militaires effectives. Pour la Suisse, par exemple, seule la durée des cours de répétitions entrerait en ligne de compte.

Précisons que les « formations organisées militairement comprennent les « forces de police de toute nature, gendarmerie, douaniers, forestiers, qui, quelle que soit leur destination légale, sont, dès le temps de paix, susceptibles par leurs cadres, leurs effectifs, leur instruction, leur armement, leur équipement, d'être utilisées pour des fins militaires sans mesures de mobilisation, ainsi que toute autre organisation répondant à cette condition ».

En ce qui concerne la durée du service, la commission s'est arrêtée à un système qui est basé sur l'acceptation, par chaque partie contractante, d'un chiffre particulier pour son armée, tout en prévoyant un maximum général qui ne saurait être dépassé. (« En aucun cas, la durée totale du service ne pourra dépasser... mois. » — Comme bien on pense, le projet ne contient pas de chiffres ; c'est à la conférence à essayer de les fixer. —)

On est d'accord pour prédir que la discussion de cette première partie : fixation des limites tant aux effectifs qu'à la durée du service sera ardue.

La réduction des armements proprement dits

La seconde partie concerne la réduction des armements proprement dits : terrestres, navals, aériens. Il a fallu de longues discussions avant que la commission se fût mise d'accord sur la méthode de réduction. L'article 10 envisage la limitation budgétaire :

« Les dépenses annuelles de chacune des hautes parties contractantes pour l'entretien, l'achat et la fabrication des matériels de guerre des armements de terre, seront limitées aux chiffres fixés, en ce qui la concerne, et dans les conditions définies à l'annexe... au présent article. »

Encore cet article comporte-t-il l'annotation suivante :

« Pour se prononcer sur cet article, les gouvernements tiendront compte, à la conférence, du rapport demandé au comité d'experts budgétaires qui leur aura été transmis en vue de permettre la rédaction de l'annexe au présent article. »

« La commission préparatoire, par seize voix contre trois et six abstentions, s'est ralliée au principe de la limitation par les dépenses. Elle a, d'autre part, discuté la résolution suivante :

« La commission préparatoire est d'avis que le principe de la limitation directe devrait être appliqué à propos du matériel terrestre. »

« Le vote sur cette résolution a donné neuf voix pour, neuf contre et sept abstentions. »

« Enfin, elle a examiné le principe d'une combinaison des deux méthodes ; neuf membres de la commission se sont prononcés en faveur de ce principe, onze ont voté contre, et cinq se sont abstenus. »

La limitation budgétaire présente, notamment, l'inconvénient de n'atteindre que le

matériel en service et de ne pas s'appliquer au matériel en stock. D'autre part, la limitation directe serait difficilement exécutable en raison des difficultés qu'il y aurait à imposer aux Etats un système de vérification et de contrôle. En outre, la limitation directe laisse aux gouvernements la faculté de choisir, dans les limites fixées, les armements les plus perfectionnés. Ce serait, de plus belle, la course aux armements.

Un point intéressant encore de cette seconde partie est l'article relatif à la limitation des armements aériens :

« Le nombre et la puissance motrice globale des avions aptes aux usages de guerre, utilisés pour le service courant ou en réserve immédiate dans les forces armées de terre, de mer et de l'air de chacune des hautes parties contractantes, ne dépasseront pas les chiffres fixés, en ce qui la concerne, dans les colonnes correspondantes du tableau I annexé au présent chapitre. »

Ce sera, toujours, à la conférence de fixer les chiffres destinés à figurer dans ce tableau. Notons une notion imprécise et qui pourrait être dangereuse : « avions... utilisés pour le service courant ou en réserve immédiate », car qu'est-ce qu'une « réserve immédiate » ? On s'arrangera sans doute pour réduire au minimum ces « réserves », en faisant en sorte, par ailleurs, de réunir des stocks de matériel qui pourrait servir, le moment venu, au montage d'avions non contrôlés. D'autre part, il restera toujours possible de construire des avions civils conçus de façon à pouvoir être très rapidement transformés en appareils de guerre.

Il y a bien, un peu plus loin, la recommandation suivante :

« Les hautes parties contractantes s'abstiendront de prescrire des caractéristiques militaires dans la construction du matériel d'aéronautique civile, afin que ce matériel puisse être construit pour des fins purement civiles, en particulier en vue du maximum de sécurité possible et du plus haut rendement économique. Aucune installation préparatoire ne sera faite en temps de paix sur les aéronefs civils en vue de les armer pour les convertir en aéronefs militaires. »

Mais, jusqu'à quel point sera-t-elle suivie ? On conviendra que, là encore, le système de la limitation directe présente des inconvénients qu'on éviterait peut-être, dans une certaine mesure tout au moins, par la limitation budgétaire.

Nous avons laissé de côté ce qui avait trait aux armements navals.

Les autres dispositions

La troisième partie a trait au total des dépenses budgétaires.

La quatrième, à l'échange de renseignements. Ceux-ci devront être communiqués par chacune des parties contractantes au secrétariat de la Société des nations ; ils se rapporteront aux divers éléments que la convention soumettra à une réduction. Il s'agira évidemment, pour les Etats, de faire preuve de la plus grande franchise.

Du reste, une « commission permanente du désarmement » est prévue dans les dispositions finales du projet de convention. Elle aura pour mission de recueillir les renseignements en question et elle devra, au moins une fois par année, fournir un rapport à ce propos.

Les deux dernières parties contiennent, l'une (la cinquième), l'interdiction de l'emploi des armes chimiques ; l'autre, des dispositions générales.

On se rendra ainsi quelque peu compte de l'ampleur de la tâche assumée par la conférence de Genève ; de la difficulté qu'il y aura à mettre sur pied une convention qui, sans satisfaire tout le monde, ne contrarie personne.

Il s'agit de rien moins que de légiférer dans un domaine où, jusqu'ici, la souveraineté des Etats était restée sauve. C'est dire que, si on peut et si on doit espérer un résultat, ce résultat risque fort d'être modeste. Mais ce sera une première étape vers la solution du problème.

PETITE GAZETTE

Le centenaire du grand choléra

Il ne faut pas laisser passer sans lui consacrer quelques lignes le centenaire de l'épidémie de choléra qui, en 1832, fit à Paris seulement plus de 30,000 victimes. Le premier cas officiellement déclaré le fut le 22 mars, rue Mazarine, mais la première victime avait été, en réalité, un portier de la rue des Lombards, qui mourut le 19 février.

Du 26 mars au 25 septembre, les journaux publièrent chaque jour un « communiqué » du choléra et il se fonda même un journal spécial, *Le Choléra*, créé par un médecin pour recueillir tous les documents qui lui parvenaient sur la terrible maladie.

Il y eut aussi des épisodes comiques, celui-ci par exemple : le bruit ayant couru, à Paris, que des malfaiteurs aidaient à la propagation du fléau en distribuant des aliments empoisonnés, deux jeunes gens faillirent un jour, rue Saint-Denis, être lynchés par la foule qui les avait vus donner une tartine à un enfant. Ils ne furent sauvés que par la présence d'esprit d'un commissaire de police qui, s'étant fait connaître, monta sur une borne et mangea la tartine devant tout le monde.

La gazette ajoute qu'on porta le commissaire en triomphe, sans se soucier des pleurs du malheureux gosse, privé de sa tartine.

Des déportés dont personne ne veut

C'est un cas assurément très curieux que celui du croiseur auxiliaire *Chaco*, de la flotte argentine, qui se trouve actuellement dans le port de Marseille.

Ce navire, qui transporte un certain nombre d'indésirables refoulés par la République

argentine, s'est vu refuser l'autorisation par les autorités du port de débarquer ses passagers.

Le commandant avait seulement demandé par radio l'autorisation de faire du mazout et de s'approvisionner en vivres. Or, depuis deux jours, il s'obstine à demeurer auprès du poste à mazout, où le stationnement habituel n'est pourtant que d'une demi-journée.

Le commandant a déclaré qu'il a quitté Buenos-Ayres avec sa cargaison pour une destination inconnue. En mer, il reçut un radio lui enjoignant de rallier tout d'abord Las Palmas (les Canaries), dont les autorités s'opposent au débarquement des condamnés.

Le consul argentin à Marseille n'a demandé le débarquement que pour trente-trois individus, mais il est à croire que, à bord, les déportés sont plus nombreux et l'on appréhende qu'il ne se trouve parmi eux des antifascistes italiens qui risquent d'être livrés à leur gouvernement.

Dans la crainte que le commandant du *Chaco* ne tente de se débarrasser de sa cargaison d'indésirables sur un point désert de la côte, deux contre-torpilleurs de la flotte de Toulon ont reçu l'ordre d'appareiller et de l'escorter lorsqu'il quitterait Marseille.

Lord Rothschild

Lord Rothschild, à Londres, n'est pas seulement un financier réputé. C'est aussi un collectionneur de première force qui a mis cinquante ans à composer une collection dont il vient de se défaire moyennant cent mille livres sterling. Il s'agit d'une collection d'oiseaux, comprenant plus de cinq cent mille spécimens, admirablement naturalisés, des oiseaux de tous les pays, de toutes les races, et de toutes les grandeurs, depuis l'aigle des hauts sommets jusqu'à l'humble passereau de nos campagnes.

Il y a deux ans, on avait signalé à lord Rothschild un oiseau qui vivait en Polynésie (océan Pacifique) et qui ne figurait pas dans sa collection. Il envoya dans ces régions lointaines un de ses hommes de confiance, avec la mission de lui rapporter coûte que coûte cet oiseau rarissime. L'homme resta deux ans dans une île presque déserte de la Polynésie avant de pouvoir le capturer.

C'est le Muséum d'histoire naturelle de New-York qui a acheté cette collection fameuse.

La Russie vue par un bourgeois

La revue catholique autrichienne *Schenerer Zukunft* publie les impressions de voyage en Russie d'un Hongrois, M. Erik von Kühnelt-Leddihn.

M. von Kühnelt-Leddihn dit que Moscou produit une impression de grisaille ; maisons dégradées, rues mal soignées, gens mal vêtus et piètrement chaussés. La partie centrale des grandes avenues est seule asphaltée et en parfait état.

Les vivres sont rationnés. On peut en obtenir sans cartes, mais à des prix fantastiques.

Il est difficile à un étranger, dit M. von Kühnelt-Leddihn, de décider si le spectacle de pauvreté qu'offre la Russie est un effet du bolchévisme comme tel, ou du laisser-aller russe, ou des difficultés d'après la guerre, ou du fameux plan quinquennal, à l'exécution duquel tout est subordonné.

Le plan quinquennal, on le sait, vise à faire en cinq ans de la Russie un pays qui puisse se suffire économiquement et n'ait plus besoin de l'étranger.

On voit que ce plan intéresse au vif les Etats fournisseurs de la Russie, puisque son succès aurait pour conséquence de leur fermer le marché russe.

M. von Kühnelt a constaté que le plan quinquennal est la grande affaire pour laquelle les Russes se passionnent et que, bolchévistes ou non, tous se piquent d'honneur que cette entreprise réussisse. Il dit que le plan quinquennal, s'il aboutit, aura plus profondément transformé la Russie que le bolchévisme lui-même. Mais il est très probable qu'il échouera.

L'exécution du plan quinquennal soumet le peuple russe à des corvées dont un Européen s'étonne ; le peuple russe le supporte avec patience. Une portion non négligeable de la population, au reste, sympathise ouvertement ou feint de sympathiser avec les bolchévistes, sans être communiste ; le parti communiste ne compte, en effet, que 3 millions d'adhérents pour 160 millions d'âmes (en Allemagne, il y a 4 millions 600,000 électeurs communistes pour 62 millions d'âmes).

Il est impossible à un étranger de savoir si la sympathie pour le régime affichée par beaucoup de Russes non bolchévistes est sincère ou non.

L'hégémonie du prolétariat sur les autres classes de la population — pour autant qu'elles subsistent encore — est absolue.

Le prolétaire est roi, ou du moins il se croit roi, bien qu'il n'en soit rien. Mais, s'il est courbé sous un joug fort dur, il a la consolation de se dire que ce n'est pas sous celui des riches et que ce sont des gens de sa classe qui commandent. Ce sentiment-là a paru à M. von Kühnelt très fortement ancré chez tous les ouvriers.

Le but du régime est de fondre la nation en une classe sociale unique. Mais, en pratique, l'égalité parfaite n'est pas établie.

Il s'est formé en réalité quatre classes, officiellement reconnues.

La première est celle des ouvriers actifs (*rabotchi*), qui comprend les ingénieurs et les autres travailleurs intellectuels.

La seconde est celle des étudiants. Seuls, les fils d'ouvriers ont accès aux études.

La troisième classe est celle des « serveurs » (*stoushachtchi*) ; elle englobe la plupart des employés et fonctionnaires qui ne sont pas des producteurs au sens strict du mot : tels les instituteurs, les conducteurs de tramways, etc.

La quatrième classe comprend les artisans individuels, non encore embrigadés dans les fabriques.

Dans les trains, il y a des voitures réservées aux seuls ouvriers, d'autres destinées aux seuls employés.

Les membres du parti communiste ne peuvent gagner plus de 225 roubles par mois. Mais ils jouissent de privilèges sur les chemins de fer, les bateaux, dans les hôtels et en ce qui concerne la subsistance. Ces faveurs, toutefois, ne compensent pas les renoncements qu'implique le titre de communiste. Il faut, pour les supporter, une bonne dose de fanatisme politique.

Le plan quinquennal impose à tous un rude effort et de sensibles privations. Les uns s'y astreignent par conviction communiste, d'autres par orgueil national, d'autres encore parce qu'ils ne peuvent faire autrement. On a organisé des escouades de travailleurs (*udarniki*) qui s'obligent à faire des heures supplémentaires dans les fabriques et aux champs.

M. von Kühnelt voudrait bien voir, dans nos Etats bourgeois, les citoyens se mettre au service de l'intérêt général avec autant d'ardeur que les Russes le font « pour l'honneur de l'Etat collectiviste ».

Les sports ont été longtemps tenus en quarantaine, comme un exercice frivole. On commence cependant à pratiquer le football, ce non pas pour lui-même, mais pour l'endurcissement physique des masses », dit le Guide officiel de la Russie soviétique.

L'art, de même, est cultivé ; mais on ne fait pas de l'art pour l'art : l'art est mis au service des idées bolchévistes.

Il y a une grande croisade contre l'ignorance ; le peuple russe doit apprendre à lire ; mais « ce n'est pas pour amasser un vain savoir, mais bien parce que la lecture rend possible d'élever les masses dans l'esprit communiste ».

Pareillement, si on emploie des machines agricoles, « c'est moins pour produire davantage que parce que le machinisme agricole amènera peu à peu les paysans au socialisme ». Rien ne se fait pour le contentement ou le plaisir individuel des citoyens ; tout se fait pour la plus grande gloire de l'Etat collectiviste.

Le centre de cette société nouvelle, c'est la fabrique. Par elle et par le système de la distribution du travail, on détruit la famille, qui doit disparaître pour que le collectivisme triomphe complètement.

La semaine a cinq jours ; on travaille quatre jours ; le cinquième est jour de repos. Mais les membres de la famille n'ont jamais leur jour de repos en même temps ; le lundi, c'est le jour du père ; le mardi, celui de la mère ; le mercredi, celui du fils ou de la fille, et ainsi de suite. De plus, il y a le roulement des équipes, qui permet toujours de disloquer la famille quand il arrive que ses membres devraient avoir leur jour de repos ensemble ; on fera alors travailler le père le matin, la mère pendant la nuit, etc.

Les conditions de logement sont une gaucherie. On voit plusieurs familles se partager le même appartement. Cela encore est un dressage à la vie collective.

Les Russes supportent cela avec la passivité résignée qui est dans leur caractère.

On leur fait oublier ces misères par de brillantes fantasmagories auxquelles le bolchévisme, qui a le génie de la réclame, excelle : ainsi, à Tiflis, on a construit une énorme usine hydraulique qui produit de la force électrique en surabondance. Aussi la ville est-elle éclairée *a giorno* ; il y fait aussi clair la nuit qu'en plein jour et des écrivains annoncent orgueilleusement : « Nous avons aboli les ténèbres ».

La population admire et trouve que les maîtres de la Russie font de grandes choses.

Publications nouvelles

Guide pratique pour la préparation du moût et du cidre doux. Ph. Aubert, ingénieur agronome. Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles de Lausanne. Editions Gotthelf, Berne. 1 fr.

Voici un petit ouvrage qui vient à son heure et qui répond à des besoins réels. En effet, lorsque nous sommes gratifiés d'une récolte abondante de fruits, comme l'an passé par exemple, une quantité plus grande qu'on ne se l'imagine communément reste inutilisée. C'est une perte à plusieurs points de vue, mais surtout au point de vue alimentaire, car le sucre de fruits est le meilleur de tous les sucres et pourquoi le remplacer par du sucre étranger quand notre sol en produit qu'on laisse perdre ? D'autre part, la transformation du sucre de raisins, de pommes ou de poires en alcool ne convient pas à tout le monde. Si l'homme, en général, apprécie les boissons alcooliques, les femmes, les enfants, les adolescents, beaucoup d'hommes même, n'en usent jamais ou très peu, et pour ces personnes-là, les boissons non fermentées sont d'un intérêt évident.

Non seulement elles sont désaltérantes, mais encore nourrissantes, d'un goût très agréable et d'une valeur hygiénique bien supérieure à celle des eaux minérales et des boissons artificielles que le commerce a déversées sur nos campagnes, ces dernières années, par millions de litres.

La préparation du moût et du cidre doux est donc intéressante et prend chez nous, en

Suisse romande, une extension rapide et réjouissante.

Le guide pratique de M. Aubert, d'une façon complète tout en étant succincte, instruira tous ceux que cette question intéresse.

Almanacco ticinese e indicatore commerciale. Istituto editoriale ticinese, Bellinzona.

Les Tessinois ont leur almanach, un élégant fascicule, qui contient de nombreuses historiettes et une revue intéressante des événements qui ont marqué la vie tessinoise en 1931. Des poésies, dues aux meilleurs amateurs tessinois, feront la joie des lecteurs, tandis que les Tessinois disséminés hors de leur canton liront avec un vif intérêt des nouvelles de leurs compagnons expatriés dans le vaste monde.

L'almanach tessinois rend un juste hommage à M. Motta, à l'occasion de sa brillante élection comme président de la Confédération.

Almanacco Pestalozzi. 1932. L'Institut d'édition tessinois a été chargé également de publier l'édition de l'almanach Pestalozzi en langue italienne. Il est inutile de dire les mérites de l'almanach Pestalozzi, qui est vivement apprécié par la jeunesse, à laquelle il fournit une abondante matière d'amusements et de renseignements. L'édition tessinoise est aussi soignée que les éditions allemande et française. C'est dire qu'elle recevra un accueil enthousiaste dans la partie de langue italienne de la Suisse.

VARIÉTÉS

Les « diamants de la couronne » à Moscou

On pouvait se demander si les joyaux de la couronne impériale russe n'avaient pas pris le chemin de tant d'autres richesses artistiques de l'ancienne Russie et n'avaient pas été vendus à l'étranger, comme, par exemple, une série de toiles du Musée de l'Ermitage, par le gouvernement soviétique en mal d'argent. Nous savons aujourd'hui que les joyaux de la couronne sont toujours en Russie : ils sont gardés dans une cellule soigneusement cadenassée de la Gosbank, c'est-à-dire de la Banque d'Etat.

Des délégations soviétiques sont admises de temps en temps à contempler ces splendeurs, sous la direction d'un guide qui ne manque pas de signaler à la désapprobation des foules la folle prodigalité de ses anciens souverains. Des étrangers sont aussi parfois invités à faire cette intéressante visite. Ce fut le cas, il y a quelques jours, d'un journaliste, M. Georges Luciani, qui raconte ainsi sa visite :

Nous pénétrons dans le grand immeuble de la Gosbank et traversons une longue enfilade de bureaux où des employés sont occupés à compter des billets de banque. A mesure que nous avançons, les gardes rouges se font de plus en plus nombreux. Enfin, nous arrivons à un petit escalier en colimaçon qui mène au saint des saints et que surveille un piquet de soldats. Nous traversons une salle tapissée jusqu'au plafond de sacs remplis de roubles-papier. Enfin, la porte grillée s'ouvre et c'est une éblouissante féerie de couleurs et de lumières.

L'énorme couronne impériale attire dès l'abord les regards. Elle a été fabriquée par un joaillier de Genève ; elle pèse deux kilos et est évaluée à cent quatre millions de roubles-or. Dans la même vitrine, voici les autres attributs de la majesté impériale : le globe et le sceptre des anciens tsars de toutes les Russies, avec l'aigle bicéphale et le diamant Orlof, gros comme un œuf, dont le clefent favori fit don à Catherine II. S'il faut en croire les étiquettes placées au-dessous du globe et du sceptre, leur valeur est respectivement de 48 et 64 millions de roubles-or. (Un rouble-or vaut 2 fr. 66 cent.)

Plus loin c'est un magnifique diadème, le moins écrasant, mais aussi le plus gracieux et le plus « humain » de tous ces bijoux, offert par l'empereur Alexandre II à l'impératrice, sa femme, et diverses pierres achetées par lui à Paris. Puis, plusieurs grands colliers de l'ordre de Saint-André, dont l'un est évalué à dix millions de roubles-or, un énorme diamant, le « schah », donné par le gouvernement persan à la Russie, à titre de compensation, « de prix du sang », après l'assassinat du grand dramaturge Gribouïedof, ambassadeur du tsar à la cour de Téhéran et tué au cours d'une révolte. Il est évalué à 29 millions de roubles-or. Enfin, toute une série de boucles d'oreilles, pierres et autres bijoux féminins, en particulier des ornements achetés par Pierre le Grand en Hollande pour sa femme et qui sont, à vrai dire, les moins rutilants, les moins impériaux, les plus « petit-bourgeois » de la collection.

Il est à remarquer qu'il n'y a rien de russe dans le style de ces bijoux et qu'ils ont tous été achetés à l'étranger.

Le fonctionnaire qui nous guide nous donne d'un air un peu désabusé (il a dû si souvent déjà faire ce petit discours) quelques renseignements historiques sur les richesses confiées à sa garde. Il n'oublie pas de mentionner leur valeur en roubles-or, car ils font partie de la réserve de métaux précieux et d'or qui garantissent (dans une proportion de 25 %) les billets de la Banque d'Etat.

Mais s'ils n'ont pas quitté la Russie, c'est que leur énorme valeur éloigne les acheteurs éventuels, aucun particulier, aucun Etat n'étant assez riche et assez prodigue pour faire l'acquisition de bijoux aussi encombrants et inutilisables. La vente au détail, d'autre part, leur ferait perdre une grande partie de leur valeur, qui tient à leur ensemble et à leur signification historique et, dans la crise économique actuelle, ils sont moins sûrs que jamais de trouver preneur.

UN BON VÉLO UNE BELLE MOTO

se trouvent toujours au meilleur compte chez

DALER, Frères

— Avenue de la Gare —

Agence : Condor, Peugeot, Automoto, etc.

NOUVEAUX PRIX Venons de recevoir nouveautés 1932

Souliers box, noirs, bruns et vernis pour DAMES

9.80 et 12.80



Souliers 1 bride, élégants, noirs, bruns, vernis et daim

9.80 et 12.80



Souliers Richelieu, pour messieurs, noirs et bruns

12.80 et 15.80



CENDRILLON { Fribourg Bulle

L'achat d'un mobilier n'est plus un souci, en vous adressant à

la fabrique

de meubles

P. LEIBZIG

Grand'places 26, Fribourg

vous trouverez ce qu'il vous faut, car les vastes salles d'exposition présentent un choix d'intérieurs dans tous les prix et toujours des modèles nouveaux très avantageux sous tous les rapports.

Une visite vous convaincra

TOUT

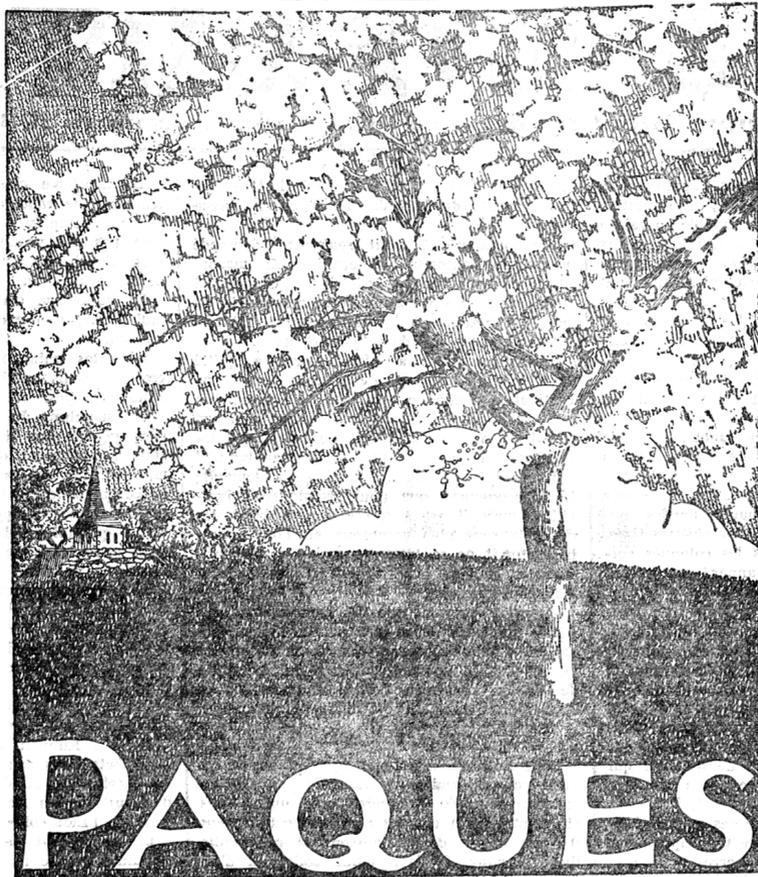
Pour l'entière satisfaction du client

HAIMOZ, Frères

Criblet, 12 FRIBOURG Péroles, 8
Téléphone 642

Sellerie - Carrosserie

Le plus beau choix de voitures et lits d'enfants.



Grandes rentrées de chaussures des dernières créations
Profitez de nos nouvelles séries à Fr. 15.80 12.80 9.80

KURTH, Fribourg

Rue de Lausanne



Pour les fêtes de Pâques

vous trouverez les marchandises de votre goût dans les magasins
qui délivrent les timbres 5 % du

Service d'escompte fribourgeois

VOUS TROUVEREZ pour vos cadeaux de fêtes

au magasin de M^{lle} Marguerite Macherel

— RUE DE LAUSANNE, 81 —

un grand choix d'articles d'orfèvrerie et d'argenterie
montres, pendules, réveils, bijouterie,
à des prix défiant toute concurrence

FAITES UNE VISITE AU MAGASIN

POUR VOUS EN RENDRE COMPTE

Pâques est proche !

Les nouveautés sont arrivées

à la

CHAPELLERIE-CHEMISERIE

Sausser-Reichlen

21, rue de Romont

Voyez nos vitrines,
jugez nos qualités,
comparez nos prix

Eriska



Machines à écrire

RUBANS, PAPIERS CARBONE
STENCIL
PAPIER DUPLICATEUR

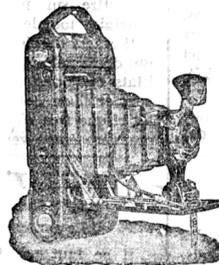
Papeterie

J. Labastrou

PHOTO OPTIQUE

Ed. YANTZ, Fribourg

Grand choix d'appareils



PHOTOS, dernière nouveauté, depuis Fr. 12.-

Marque KODAK, AGFA
ZEISS-IKON, etc.

Démonstration gratuite

TRAVAUX D'AMATEURS TRÈS SOIGNÉS

Maison spéciale de CONFECTIONS MASCULINES

A LA PERFECTION

Jacques GÜGGENHEIM-SCHNEIDER, avenue de la Gare, 10, FRIBOURG

GRAND ET BEAU CHOIX DE COMPLETS DE QUALITÉ POUR MESSIEURS

à Fr. 48.— 55.— 60.— 65.— 75.— 85.— 90.— 95.— 100.— jusqu'à 165.—

Pardessus mi-saison,

MANTEAUX caoutchouc, depuis Fr. 28.— Trench-Coat, depuis Fr. 38.—

Riche assortiment de costumes pour la Première Communion et Confirmation, A DES PRIX EXCESSIVEMENT AVANTAGEUX

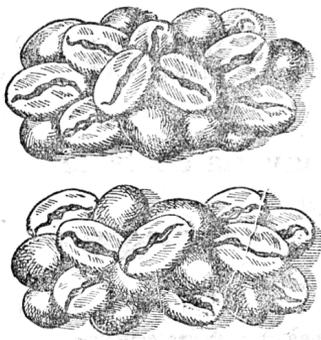
Voir nos 5 vitrines



Toutes nos confections proviennent directement des meilleures fabriques suisses

Timbres d'escompte 5 %

Lundi de Pâques, nos magasins sont fermés à partir de midi



Voici 2 Cafés

L'un est du café ordinaire avec caféine,
l'autre est du café débarrassé de sa caféine.
C'est du café Hag

Tous deux sont de la même provenance. Comme aspect il n'y a aucune différence. Quant au goût celui du café Hag ne le cède en rien à l'autre; il est exquis!

Si vous êtes grand amateur de café, l'arôme et la finesse du café Hag suffiraient déjà à vous enchanter. Mais, si pour une raison sérieuse; crainte de troubles cardiaques ou d'excitation des centres nerveux, interdiction médicale, vous ne pouvez prendre de café à teneur de caféine; le café Hag vous sera providentiel. Il est précieux par son innocuité absolue sur l'organisme, quelle que soit la quantité que vous en prenez; il ne provoque pas d'insomnie, quelle que soit l'heure du jour et de la nuit à laquelle vous le buviez.



Chaque paquet contient un bon. Dès le 8 février 1932, nous délivrons nos primes contre 20 bons déjà au lieu de 40.

Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la 65^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE pour le vendredi 15 avril 1932, à 15 h. 30, au « Neudorf ».

A CHAM ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du Conseil d'administration et présentation des comptes pour l'exercice 1931.
2. Rapport des commissaires-vérificateurs.
3. Approbation des comptes et décharge à l'administration.
4. Décision sur la répartition des bénéfices.
5. Elections statutaires.

Les cartes d'admission à l'Assemblée peuvent être obtenues pour les actions ordinaires au porteur jusque et y compris le 13 avril, aux bureaux de la Compagnie, à Cham et à Vevey, contre envoi d'un bordereau d'actions établi par ordre numérique. Il ne sera pas délivré de cartes après le 13 avril.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs seront mis à la disposition des actionnaires aux sièges de la Compagnie.

Il est, en outre, porté à la connaissance des intéressés que le registre de transferts des actions de priorité sera clos dès le 1^{er} avril jusque et y compris le 15 avril en vue de cette assemblée générale.

Cham et Vevey, Le 24 mars 1932. Le président : L. DAPPLES.



OÙ
achetez-vous le

CHAPEAU

élégant et bon marché ?

choix immense dans tous prix et couleurs

au magasin spécial

ADLER

Prop. Müller-Guinand

Fribourg Rue de Lausanne, 45

D^r H. REYMOND

FRIBOURG

spécialiste nez, gorge, oreilles

Sommelière

au courant du service, ayant certificat, demande place dans restaurant ou bonne auberge de campagne.

S'adresser sous chiffres P 40403 F, à Publicitas, Fribourg.



Poussettes d'enfants

Le plus grand choix sur place. Poussettes de qualité à partir de Fr. 95.—

TOUS LES MODELES A DES PRIX BAS. RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES. EICHENBERGER FRÈRES PLACE DE LA GARE, FRIBOURG.

Pour raison de santé, à remettre à Genève, Bon café-brasserie

de 2 grandes salles, 1 petite salle, appartement de 2 chambres, loyer 2900 fr. Reprise 25,000 fr. Bonne situation. 50/3 S'adr. : Régie Béranger & Bovard-Binet, 16, Bd. G. Favon, Genève.

A LOUER

pour 1-2 personnes, appartement de 2 chambres et cuisine, eau, lumière et jardin. 11304 S'adr. : Menoud Louis, COTTENS (Frib.).

JEUNE FILLE

de la Suisse allemande, âgée de 25 ans, demande place, de préférence dans une boulangerie-pâtisserie, pour aider au magasin, ou tout autre commerce. Entrée désirée 7 fin-avril. Ecrire à Mlle L. Meyer, chez M. Aeschlimann, poste de Fribourg.

Sucre pour abeilles

Nous offrons pour livraison, dès maintenant :
Sucre non bleuté, cristallisé, fin, à Fr. 29.—
Sucre non bleuté, cristallisé, gros, Fr. 28.—
les 100 kilos, au comptant, pris dans nos entrepôts. 102-10

Eigenmann, Chalton & Co, Fribourg

Taches de rousseur

déparaissent rapidement grâce aux

Savon et

crème Rosia

Résultats merveilleux.

Prix : Fr. 5.—

Pharmac. G. Bullet, Estavayer-le-Lac

Vente d'un joli domaine

Les héritiers de Florian Overney exposent en vente, par voie de mise publique, une maison avec 6 poses de terre, sises à Montagny-Monts. 92-27 F

Belle situation et bon terrain. La mise aura lieu le 28 mars, à 2 h. 1/2, à l'Hôtel de la Gare, à Cousset.

Les exposants.

Immeubles de rapport

à vendre, à BULLE, comprenant : magasin épicerie, salon de coiffure, atelier, maison d'habitation avec 5 appartements. Jardin. 63-2 Pour renseignements s'adresser à M. A. Yerly, notaire, BULLE. Tél. 2.68.

Modèles Printanniers

Créations des premières Maisons de Paris

de RAEMY, modes

36, rue de Lausanne, 1^{er} étage.
MODERNISATIONS — TRANSFORMATIONS
Prix les plus limités.

TAPIS

Descentes de lits
Milieux, Passages

MOQUETTE
BOUCLÉ
LAINE
COCO

M. CHIFFELLE
avenue des Alpes

LES Rhumatismes

Quelque chose de Nouveau Contre Cette Douloureuse Maladie

LISEZ ceci et appliquez-le textuellement, le jour où vous le ferez sera peut-être le meilleur de votre vie. Souffrez-vous de Rhumatismes, de Névrite, d'Arthritisme, de Sciatique, etc. ? Vous en avez peut-être souffert pendant des années, dépensé de l'argent et essayé beaucoup de remèdes avec peu de succès ou même sans aucun succès. Voulez-vous essayer sans frais un remède facile qui n'est ni une drogue ni une médecine, mais une simple herbe tropicale que l'on prépare exactement comme du thé ou du café et que l'on boit une ou deux fois par jour ? Ce remède est agréable et efficace et



ESSAI
GRATUIT

VOUS VOUS SENTIREZ RAPIDEMENT MIEUX

C'est l'expression que nos correspondants emploient journellement dans leurs lettres. Par exemple, une Comtesse Ecossaise bien connue, Lady E., qui avait été paralysée pendant plusieurs années par les Rhumatismes, écrivait récemment : « Mes amis ont été si frappés du changement marqué qui s'est produit en moi, que j'ai dû donner trois de mes paquets, et j'en envoie chercher maintenant six autres. » Des lettres similaires ont été envoyées par des Fonctionnaires de l'Etat, des Officiers de l'Armée, des Ecclésiastiques, bref, par des personnes de toutes les classes de la Société. VOUS NE RISQUEZ AUCUN ARGENT pour vous convaincre par vous-même de l'efficacité de ce remède. Si vous n'avez pas réussi jusqu'ici à obtenir un soulagement, écrivez simplement pour qu'on vous adresse une quantité d'essai d'HERVEA, et l'envoi vous en sera fait gratuitement. Si vous sentez que vous éprouvez une amélioration, vous pourrez en avoir une nouvelle quantité

à un prix raisonnable. LE SECRET de la vertu de cette plante, c'est qu'elle expulse l'Acide Urique de l'organisme et PREVIENT AINSI L'ACCUMULATION DE NOUVEAUX DÉPÔTS D'ACIDE. Beaucoup d'autres remèdes soulagent un moment, mais ils ne réussissent pas à produire ce résultat de toute première importance. Ecrivez aujourd'hui, il ne vous en coûtera rien et vous ne regretterez pas de l'avoir fait. 206-2

Vous avez ici l'occasion réelle d'un Adieu définitif aux Rhumatismes.

D^r A. Marca (Rayon 90)

Pharmacie de la Gare, Fribourg

Agent exclusif pour la Suisse de H. J. Lee, à Londres, importateur et exportateur de produits coloniaux.

Le produit idéal pour le nettoyage des planchers parquets, marbres, plâtres, mosaïques, vitres, etc., etc.



PARKETOL

La grande bouteille 1.

Odeur agréable économique sans danger. Supprime la paille de fer.

EN VENTE PARTOUT

GROS-DROGUERIES RÉUNIES S.A.

Ville de Fribourg

Mise en soumission

Le Conseil communal met en soumission les travaux de construction en béton armé d'un tronçon de canalisation, rue du Tir-Square du Temple (longueur environ 50 m.).

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs domiciliés depuis 6 mois au moins sur le territoire de la commune de Fribourg et y payant les impôts.

Prendre connaissance des cahiers des charges et formulaires de soumission dès vendredi, 25 mars 1932, au Secrétariat de l'Edilité.

Les soumissions portant la suscription « Canalisation, rue du Tir » devront être retournées, sous pli cacheté, audit bureau jusqu'au lundi, 4 avril 1932, à 11 h. 30, heure à laquelle elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires. 11337

Les soumissions nous parvenant après l'heure sus-indiquée ne seront pas ouvertes et retournées à l'expéditeur.

Direction de l'Edilité.

Liquidation totale

du magasin de maroquinerie et articles de voyage René Etienne, 8, rue de Romont, à Fribourg. Dès ce jour, rabais de 20 à 50 % sur tout le stock comprenant très grand choix en sacs de dames, colliers, ceintures, portemonnaies, portefeuilles et étuis, serviettes, sacs d'école et de touriste, nécessaires de voyage, suit-cases, valises, malles, coussins et couvertures, étuis pour couture et manœuvre, fleurs en cuir, liseuses, pantoufles, guêtres, ballons et souliers de football et plage, monogrammes, colliers de chiens, fouets, chars à ridelle et poussettes, etc. 11246

Office des faillites de la Sarine.

MODES

Dès le 23 mars,

EXPOSITION de modèles de Paris

Chapeaux courants et deuil
Toutes teintes — Toutes entrées

M^{me} ROBIN-LAUGIER
Grand-rue, 11, 1^{er} étage

UNIVERSITÉ D'OXFORD

Cours de vacances pour étrangers, du 26 juillet au 12 août 1932, sur

L'ANGLETERRE

CONTEMPORAINE

(Langue, littérature, vie sociale et politique). Cours généraux. Etudes quotidiennes de langue et de phonétique par petites classes. Prix du cours 4 livres. Programmes et renseignements chez M. Recordon, directeur du Collège de Vevey, correspondant officiel de l'université d'Oxford. 59008

MESSIEURS !!!
seulement

12.50

Chez O. DUPASQUIER, 22, rue de ROMONT, Fribourg

Hâtez-vous, il est encore temps !!
Choisissez le plus beau cadeau de Pâques !!
A la liquidation totale de gramophones et disques

Grands rabais, appareils, Disques, Occasions extraordinaires.

M^{me} J. BISE

5, rue du Temple, 1^{er} étage. FRIBOURG.

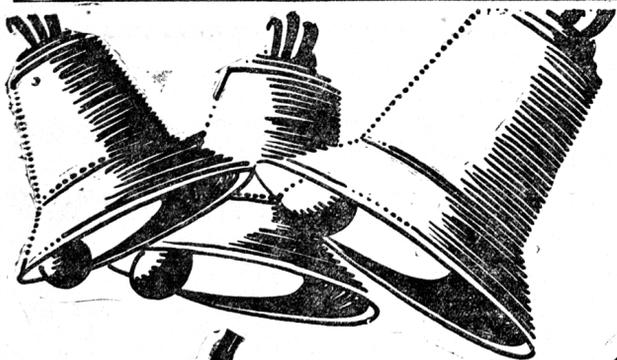
TRIPES À LA MIGNAISE



Toujours un RÉGAL

Confections pour dames

Magnifique assortiment en manteaux, robes, costumes tailleur, blouses, etc. Articles tricotés. 11311 Tissus en tous genres. Prix modérés. J. MONNEY, 29, avenue de la Gare, FRIBOURG.



Pâques

Pour cadeaux de Pâques

grand CHOIX en

Cristaux - Vases à fleurs - Couverts de table et métal argenté

chez **Henri CLEMENT**

Service fribourgeois d'escompte 5 %

34, rue de Lausanne, 34

FRIBOURG (Suisse)

„LE RÊVE”

Cuisinière à gaz

Fourneaux-potagers à bois et charbon, sont les appareils les plus économiques et les meilleur marché

VIENNENT D'ARRIVER nouveaux modèles

Paul PYTHOUD
Pérolles, 8
FRIBOURG

GRAND CHOIX de

CONFECTIONS

pour dames

Nouvelle baisse de prix.
Timbre d'escompte

H. SIDLER, rue des Epouses, 143

Gramo - Music

vous offre

le plus grand choix

Radios

Gramophones

Disques

Musique écrite

Avec peu d'argent, vous pouvez maintenant acheter les CHAUSSURES les plus chics.

CONSULTEZ NOS VITRINES

et nos séries : Fr. 16.80, 15.80, 12.80, 9.80.

Grande CORDONNERIE

Kurth

FRIBOURG

51, rue de Lausanne
2, rue de Lausanne

HUG



Pour un joli cadeau de Pâques,
fiançailles ou nocés,

adressez-vous à la maison

BREGGER, ZWIMPFER & C^{ie}

Place du Tilleul, Fribourg

Grand CHOIX en services de table, services à café etc. etc.
PRIX MODÉRÉS NOUVEAUTÉS

Machines à coudre Gritzner Potagers à gaz Voğa

Une NOUVEAUTÉ dans l'assurance-vie, sans concurrence en Suisse.

C'est l'assurance MIXTE-CAPITALISÉE avec participation aux bénéfices. Ses grands avantages sur toutes les autres combinaisons :

- 1° La garantie de l'invalidité permanente et totale par maladie ou accident. Ce risque est plus redoutable que la mort même. S'il se produit avant l'échéance, vous toucherez tout de suite le capital assuré en cas de décès. Vous ne seriez pas véritablement « assuré », si vous n'aviez pas cette sécurité.
- 2° Une majoration de capital garantie à l'échéance.

Le « PHÉNIX-VIE » vous offre : ses puissantes garanties et cette combinaison la plus fructueuse et la plus moderne.

Sans aucun engagement de votre part, demandez tous renseignements aux agents généraux

PERRIN et WECK, rue de Romont, 18, Fribourg

ou à leur inspecteur pour le canton de Fribourg :

M. Louis BULLIARD, Fribourg et Arconciel.

AU DÉPART
MAISON

HUBER

4, RUE DE ROMONT, 4

VOITURES D'ENFANTS
depuis

Fr. 95.-

Grand choix de SACS DE DAMES — PORTE-
FEUILLE — PORTE-MONNAIE

Téléphone 9.77

Timbres escompte

Banque de l'Etat de Fribourg



Capital de dotation Fr. 30.000.000.-
garantie de l'Etat

NOUS LIVRONS LA TIRELIRE ET LE CARNET
D'ÉPARGNE CONTRE UN DÉPÔT MINIMUM
de Fr. 3.-

Economiser dans sa jeunesse

C'est s'assurer des vieux jours sans souci

Les francs économisés jeune comptent à double

Les paiements peuvent être effectués à notre compte de chèques postaux

II a 49

Chaussures
pour la saison

qui arrive
Mon stock est prêt



Quantité de nouveautés.
NOUVEAUX PRIX DU JOUR

SOULIERS à bride pour dames

Trotteur boxcalf, noir,
Fr. 9.80 11.80 13.80

Trotteur boxcalf, brun,
Fr. 9.80 11.80

Chaussures Vonlanthen

Pont-Muré — Fribourg

Pour les fêtes de Pâques

CHARLES

COMTE

le chemisier spécialiste

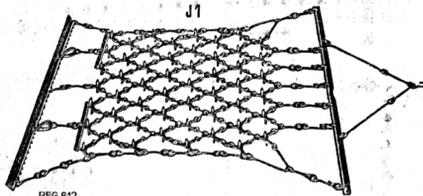
vous offre

un choix merveilleux en tout

ce que porte

Le Monsieur chic et élégant

Chemises, cravates, faux-cols
et sous-vêtements



HERSES à prairies et à
champs.
ROULEAUX à champs
et à prés.
HOUES à cheval
et herses-bêches
POMPES à purin, à bras
et au moteur.

Râteaux-fane, faneuses et râteaux à cheval

Moteurs Conord et Bernard

Installation de transmissions et courroies

Monte-charge à 4 câbles et à pince, pour traction animale ou à moteur.
FAUCHEUSES CORMICK, DEERING ET HELVETIA
Nouveau modèle 1932 à bain d'huile

Représentant pour la charrue „OTT”

représentant exclusif pour le canton, de la faucheuse suédoise Hercules à bain
d'huile et seul dépôts, des pièces de rechange originales Hercules.
BIDONS à lait original « Zoug », toutes les grandeurs.

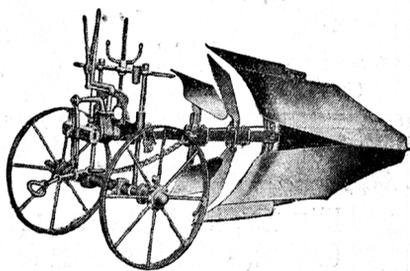
MAURICE ANDREY, machines agricoles, Fribourg

Téléphone N° 8.01.

Avenue Bearegard, 8 e.

DEMANDEZ CATALOGUES ET DEVIS GRATIS ET FRANCO

MACHINES
AGRICOLES



FIANCÉS !!

LA BAISSÉ DES PRIX
chez Meuble BRUGGER est grande

Voici ce que coûte 1 trousseau complet :
Chambre à coucher, bois dur, armoire à glace, lavabo, glace
et marbre,
2 lits jumeaux avec literie complète (matelas erin),
2 tables de nuit dessus marbre,
Salle à manger bois dur,
Buffet de service gros modèle,
1 table à allonge,
4 chaises nouveau modèle,
les deux chambres ensemble seulement

1250

C'est un record de la

MAISON

P. BRUGGER Fribourg

Pont Suspendu, 109

Stalden, 7